3

EXAMEN CRITIQUE

DE LA SOI-DISANT

RÉFUTATION

DE LA

GRANDE GUERRE ECCLESIASTIQUE

DE

L'HONORABLE L. A. DESSAULLES

SANS RÉHABILITATION DE CELUI-CI

Par UN FAILLIBLE

QUI N'A POINT LU L'OUVRAGE INTERDIT

CONTRE UNE LEGION D'INFAILLIBLES.

L'ESPRIT DE PARTI ABAISSE tout HOMME JUSQU'AUX PETITESSES DU PEUPLE.

LABRUYÈRE.

QU'ON PENSE COMME NOUS, OU QU'ON NE PENSE POINT, OU QU'ON PORTE LA PEINE D'UNE PENSÉE REBELLE.

LAMENNAIS.

MONTRÉAL

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ DES ÉCRIVAINS DE BON SENS.

Sept. 1873.

3

ERRATA ET NOTES EXPLICATIVES

DE

L'EXAMEN CRITIQUE

Page 4,	ligne 10,	au lieu de	*l'Eglige,*	lisez :	l'Eglise.
" 4,	" 37,	"	pu voir avec,	"	voir qu'avec.
" 5,	" 6,	"	*annéantir,*	"	anéantir.
" 9,	" 8,	"	*vous, voulez,*	"	vous, vous voulez.
" 9,	" 29,	"	*approchée,*	"	approché.
" 10,	" 16,	"	que de dire que,	"	de dire que.

Même page.—Si par *Liberté* M. L. entend dans cet article non la liberté morale de faire le bien ou le mal, mais la simple liberté humaine, naturelle ou physique, d'agir ou de ne pas agir, les mêmes raisonnements que je fais par rapport à la première s'appliquent également à la seconde, avec les changements suivants :

Page 10,	lig. 25,	au lieu de	*sa liberté morale,*	lisez :	naturelle.
" 10,	" 31,	"	*faculté de faire le bien ou le mal,*	"	liberté d'agir ou de ne pas agir.
" 11,	" 1,	"	*qu'il ôte la liberté morale*	"	qu'il détruit la liberté humaine.

Page 12, ligne 26.—Sur cette phrase de M. Dessaulles : " La vraie formule du progrès etc"., suivie de la réflexion de M. Luigi : *Voilà qui est bien, etc.*—Si cette phrase ambigüe de M. L. : *C'est court, mais plein de bons sens chrétien*, se rapporte non à N. S., mais bien à M. D. lui-même citant àpropos et avec convenance cette parole du Fils de Dieu, pourquoi ne pas le faire entendre plus clairement ? Mais on sait que l'orgueil n'aime pas louer : ici il fait mieux encore ; car il suppose gratuitement que si M. Dess. a une fois bien rencontré, lui-même *il ne le soupçonne pas, ou* bien qu'*un instant il a oublié qui il est.*—Qui expliquera cette méchanceté, qu'on prétend si vainement établir sur la phrase toute orthodoxe qui suit, de M. D.? Voyez page 13.

" 12,	" 31,	"	*Bons sens,*	"	bon sens.
" 14,	" 35,	"	*ni la phrase qui suit:,*	"	suit.
" 20,	" 9,	"	*c'est qu'elle là*	"	qu'elle l'a.
" 22,	" 24,	"	*si ce droit aussi,*	"	si ce droit est aussi.
" 26,	" 37,	"	*jusque là, vous,*	"	là, et vous.
" 28,	" 28,	"	(après le mot) *peuple,*	"	MAGISTER DIXIT !...
" 31,	" 46,	"	*en sa faveur,*	"	en faveur de ce dernier.
" 32,	" 32,	"	*cet œuvre,*	"	cette œuvre.
" 33,	" 16,	"	*colomniée,*	"	calomniée.
" 33,	" 26,	"	*autant,*	"	d'autant.
" 33,	" 34,	"	*les satisfaire,*	"	le satisfaire.
" 39,	(Errata Luigi,	57,11)	*appolinaire,*	"	apollinaire.
" 40,	(id.,	" 80,13)	*vous avez prêchez*	"	vous venez etc., (texte Luigi.)

EXAMEN

De la Soi-disant *REFUTATION*
de la " Grande Guerre Ecclésiastique " de l'Honorable
L. A. Dessaulles, Sans Réhabilitation de celui-ci,
par **UN FAILLIBLE,**
qui n'a point lu l'ouvrage interdit, Contre
une Légion D'infaillibles.

A. M. Luigi,
Auteur du " *Don Quichotte Montréalais.*"

Montréal, 29 Août 1873.

I

Monsieur,

C'était sans doute, un malheur pour notre société catholique, que la publication du pamphlet intituté la "Grande Guerre Ecclésiastique" de l'Honorable L. A. Dessaulles; et il importait qu'il en parut une réfutation solide, capable d'en neutraliser le mauvais effet, et c'est évidemment ce que vous avez dû vous proposer en publiant à votre tour l'opuscule à ce sujet, signé de votre nom. Je ne sais, Monsieur, si vous avez compté sur la faveur du public, en entreprenant ce travail sous la forme que vous lui avez donnée; peut-être quelques personnes passant sur la forme, et croyant y voir du fond, dominées d'ailleurs par le désir de voir reparer un mal véritable, se seront *efforcées* de vous en faire compliment. Mais quoiqu'il en soit d'un semblable zèle, croyez, Monsieur, que l'impression générale, n'aura pu être que celle du plus pro-

fond étonnement, et, il faut bien se résigner à vous le dire, du dégoût s'il est possible encore plus profond, qu'aura excité dans tous la lecture, si on pouvait la soutenir, ou plutôt le simple parcours de votre ouvrage.

Je ne prétends aucunement soutenir ici l'Honorable M. Dessaulles ; et sans vouloir juger personne, je déplore avec le clergé et tous les bons Catholiques de notre cher Canada, pays exceptionnel, et jusqu'ici si plein de foi, je déplore aussi vivement et amèrement qu'il est possible de le faire, l'introduction de l'esprit de rébellion contre l'Eglige, contre la foi, et toute tendance du philosophisme de l'Ecole Voltairienne qui menacerait de s'y infiltrer et commencerait à gangrener notre jeunesse professionnelle. Je le déplore dis-je, et c'est justement ce qui afflige plus qu'il n'est en mon pouvoir de le dire, de voir qu'on fasse tout au monde, pour exaspérer au delà des limites du possible au lieu de les gagner, les esprits déjà soulevés et si profondément aigris, dont on semble ne travailler qu'à surexciter de plus en plus, les haines implacables.

Oh ! Monsieur, qu'il eut été à désirer que votre opuscule eut été écrit autrement, ou bien quil n'eût jamais vu le jour. La vérité n'y a rien gagné, et la cause de la Religion y perd en ce sens, que votre écrit la couvre autant qu'il est humainement possible, de ridicule. Enfin votre cause,—j'entends ce parti que vous figurez à Montréal, et qu'on doit très-justement appeler de ce nom, *parti*, attendu qu'il n'est nullement l'organe du sens catholique de la population en général,—votre parti y est plus que compromis.

Vous pensez avoir abattu M. Dessaulles ; vous avez tout l'air de le croire ; il serait sans doute à désirer qu'il eut été réfuté solidement, mais il n'a jamais été plus fort, plus en mesure de vous faire une guerre, que moins que jamais, vous ne pourriez repousser. Je ne dis pas seulement que vous avez dû mettre, par votre écrit, le dernier comble à son irritation, et rendu à tout jamais impossible aucun rapprochement de sa part, ni de la part de ceux qui sont avec lui, de tous les Canadiens qui font encore partie de l'Institut, et d'une multitude d'autres qui n'ont pu voir avec la plus grande peine, la violence que vous avez mise dans votre pamphlet. Mais je dis que vous avez fourni un arsenal entier d'armes pour vous faire attaquer. Je serais bien surpris, si M. Dessaulles ne vous prend pas à partie pour vous faire condamner par les tribunaux *et hoc apud infideles !* Et si, pour pièce d'accusation, il lui prenait fantaisie de lire ou faire lire en plein tribunal, le texte même de votre brochure, il serait impossible que le public, à presque chaque ligne, ne trépignât d'indignation, et n'en appelât à toute force, la condamnation.

Si jamais vous aviez pris à tâche de rendre M. Dessaulles intéressant et sa cause populaire, je crois que vous n'auriez pu

mieux y réussir, d'autant que vous paraissez bien évidemment avoir évité à dessein, de toucher les trois quarts-et-demi du contenu de sa " Grande Guerre Ecclésiastique," que vous dites pourtant réfuter. J'entends surtout par là les faits qui touchent au pays, ceux qu'il eut été plus nécessaire ou plus utile de voir annéantir ; articles sur lesquels on voit que vous sautez à pieds joints, pour vous rejeter sur différents points de doctrine et de questions de théologie, qui remplissent la même proportion de votre propre écrit, objets sur lesquels notre peuple tout plein de foi, n'avait vraiment pas grand besoin d'être affermi.

Car enfin de deux choses l'une, ou il entend ces questions, ou il ne les entend pas ; s'il les entend, il n'a pas grand besoin qu'on insiste tant pour lui montrer que M. Dessaulles n'y parle pas en catholique, et s'il ne les entend pas, il a cependant encore assez de foi, de bon esprit, pour en croire à ses pasteurs, et être suffisamment prévenu, pour ne point humer les fausses doctrines que renferme, sans doute, l'ouvrage incriminé.

II

Pour me conformer à la défense de Monseigneur de Montréal, je n'ai point lu l'ouvrage de M. Dessaulles, " La Grande Guerre Ecclésiastique," mais j'ai lu sa " Réponse Honnête " qui n'a point été défendue, et votre soi-disant Réfutation, comme aussi la *Minerve* du 7 Juin dernier ; ces trois lectures m'ont donné de l'écrit de M. Dessaulles, une connaissance très-incomplète sans doute, mais peut-être suffisante pour apprécier, en partie au moins, la portée de votre prétendue réfutation.

Je vois dans sa " Réponse Honnête," que M. Dessaulles ne cesse de demander d'être réfuté, et les objets sur lesquels il demande de l'être ; et je vois par votre opuscule que la plupart de ces objets ne sont pas même touchés. Comment donc ceci pourrait-il être pris, pour une Réfutation complète ? Je compte scrupuleusement dans votre production, les pages indiquées du pamphlet Dessaulles, que vous vous efforcez de réfuter ; les citations que vous en faites : tout cela additionné très-exactement, ne donne évidemment qu'une très faible partie de l'ouvrage que vous poursuivez : — *cinq* à *six* pages peut être, sur, à ce qu'il paraît, cent trente ! — comment appeler cela une réfutation ?

Il est vrai que vous avez étendu votre propre ouvrage à peu près à la même mesure, mais c'est la plupart du temps par des allonges, roulant hors de propos et sans nécessité (je viens de le dire), sur des points de théologie qui ne doivent pas faire la partie principale de l'ouvrage de M. Dessaulles, et d'ailleurs assez peu utiles à la plus grande partie des lecteurs.

Faut-il enfin mentionner une fois pour toutes, ce qui me

répugne souverainement, ce flot dégoûtant de personnalités outrageantes, de qualificatifs du plus bas étage—ce n'est pas assez dire,—d'odieuses et impardonnables injures, dont vous avez chargé à plaisir presque chacune de vos phrases ? Vous reprochez à M. Dessaulles, d'en avoir trop mis en ce genre, et vous vous servez deux fois,pour faire entendre cela,d'une figure tellement ignoble, qu'on ne saurait se permettre de la répéter. Mais vous avez dépassé infiniment cette mesure, tant dans le nombre que dans la qualité plus qu'indigne des grossièretés qui salissent votre pamphlet ; et, comme il est censé écrit au nom de la Religion, il fait doublement ou plutôt cent fois mal au cœur.

Comment avez vous pu penser servir en cela la Religion ? Où avez-vous pu rencontrer un modèle de rien de semblable ? C'est outrageant pour les personnes qu'on insulte, mais c'est dégradant pour celui qui se le permet. Et comme d'ailleurs c'est invariablement et perpétuellement rivé chez-vous à un ton de morgue, d'impertinence, d'outrecuidance, de fatuité plus qu'insupportable,—enfin il faudrait avoir votre propre dictionnaire pour vous habiller comme vous le méritez, et tout le monde n'a pas ce vocabulaire à sa main ; — que pouvez-vous pensez de vous-même ?

Otez-donc de votre écrit les inutilités et cet inqualifiable fatras d'indignités ; voyez ce qu'il en reste. Vous avez précisement fait la même invitation à celui que vous poursuivez ; c'est vous qui avez suggéré cette opération ; faites-là donc sur vous-même, *medice cura te ipsum ;* et voyez aussi ce qui vous restera.

III

Après ces quelques remarques plus que pénibles, il faut bien entrer dans un examen un peu plus rapproché de votre ouvrage. C'est ce que je vais essayer d'entreprendre, quoique à regret : veuillez me suivre :

Nous commençons par des *vomissements en place publique*, il me répugne d'en dire autant.—Page 2, *le merle !...*—belle expression !... — son *zèle*, *sa piété*... — plaisanteries de bonne grâce !... — renvoi *au pays des oies et des singes !...* — je demanderais volontiers pardon au public de ces citations, mais ce ne sont que des mots glanés sur des pages, — un *œuf pondu... se cuirasser de cent épaisseurs d'ignorance ?... Se dresser sur ses pattes de derrière ! !...* —A qui de telles expressions peuvent elles faire honte ? à la personne injuriée ?... le pensez-vous ?...

Page 3. Allusion à Mahomet ; et, ce qu'on ose à peine transcrire, sa *jument El-Borac et le coq blanc du premier ciel ! ! ! ! ! !*— Où avez-vous pu trouver le droit d'extravaguer à ce point, et de croire des lecteurs assez patients pour supporter un pareil ton

au début d'un livre censé religieux ? Pas de commentaire..., chacun est libre d'y faire le sien ; jugez s'il vous seront honorables... C'est moins de deux pages de votre préambule : la décence nous oblige de passer.

IV

Quelque soit votre puissance :—vous vouliez dire quelle que soit.. passons ; sur celle-là comme sur cent autres du même genre ; —mais ce n'est pas toujours le prote qui se trompe.—Immédiatement après, p. 6 : *Si j'entre en conversation avec vous, ce n'est pas que je vous estime ; non, je vous méprise souverainement...* — Excellente déclaration, tout à fait chrétienne surtout ! et de prime abord, le lecteur de se dire : Mais quelle justice vais-je attendre de celui qui, pour premier mot adressé à son adversaire, lui jette cette parole *je vous méprise souverainement* ? Quelqu'un à qui l'on adresserait ce compliment dans la rue, et qui pourrait se munir de témoins, n'aurait pas besoin de plus, pour citer en justice son offenseur : mais l'écrire !... Un moment cependant ! on voit que vous avez pensé vous en faire une vertu : *Je ne viens* dites-vous, *que vous combattre, en faveur de ceux que vos sophismes pourraient surprendre. Si je n'avais pas cette raison de vous considérer en face, je me regarderais comme gravement coupable de le faire :* NEC AVE EI DIXERITIS, *a dit l'apôtre* ST. PAUL, *en parlant des hommes de votre espèce. Vous devez connaître cette parole, vous qui vous faites un mérite d'invoquer l'Ecriture Sainte pour appuyer vos stupidités sacrilèges. Vous conviendrez que je l'applique fort à propos.*

Examinons : voici le passage entier : Seconde Epître de ST. JEAN, v. 10.—Et non pas d'aucune des 14 Epîtres de St. Paul : cette erreur est peu de chose... cependant c'est tout de même un peu fâcheux, pour celui qui pose si magistralement.—*Senior Electæ Dominæ ;* le Vieillard à l'Eglise de Dieu ; car vous savez (*Peut-être*) !... que cette *Domina Electa*, CHOISIE, selon plusieurs commentateurs, signifie l'Eglise en général ; mais à supposer que ce fut le nom *évidemment choisi* de quelque matrone vénérable d'entre les premiers fidèles, Salut à elle et à tous ses enfants ; *et natis ejus quos ego diligo in veritate*, que je chéris dans la vérité, et non seulement moi, mais tous ceux qui ont connu la vérité (tous les fidèles), *gratia, misericordia et pax à Deo Patre, et à Christo Jesu Filio Patris, in Veritate et Charitate* (v. 3)... Exhortation à l'accomplissement du précepte toujours ancien et toujours nouveau de la dilection réciproque : *ut diligamus alterutrum* (v. 5).... Plusieurs séducteurs sont venus dans le monde, qui nient la vérité de l'incarnation du Fils de Dieu : ceux-là sont des Antechrists (v. 7.) ; il faut croire la divinité du Fils

comme celle du Père... Si quelqu'un vient à vous et ne professe pas cette doctrine, ne le recevez pas chez-vous, ne lui donnez (ou ne lui rendez pas) le salut accompagné du baiser (témoin le *Ave Rabbi* de la Passion suivi de l'*osculatus est*) ; car celui qui lui donne ce témoignage de fraternité, fait profession de communiquer à sa doctrine et à ses œuvres mauvaises : *qui enim dicit illi Ave communicat operibus ejus malignis* (v. II).

Soit donc pour éviter d'être séduit, soit pour ne pas scandaliser ses frères, défense de recevoir dans sa maison, en l'y invitant par le salut *ad hoc*, celui qui fait profession de ne pas croire en Jésus-Christ, Fils de Dieu, afin de ne pas communiquer à ses œuvres mauvaises. Mais est-il prescrit de le haïr ou de le mépriser ?... *diligamus alterutrum !...* jamais d'autre sentiment permis que celui de la Charité, c'est l'Apôtre de la dilection qui le proclame, l'interprête par excellence des sentiments du divin maître, et de son cœur sacré ! Allez chercher là-dedans, la raison du *je vous méprise souverainement ;* le tout pour me conformer au précepte de l'Apôtre. Ajoutez, que les deux seuls motifs que celui-ci fait entendre pour ne pas recevoir quelqu'un chez soi, danger de perversion pour nous, ou de scandale pour nos frères, n'existent probablement pas pour vous, qui faites profession de ne pouvoir vous tenir en face de votre adversaire que pour le combattre.

Comme vous avez bien pris l'Esprit de cet incomparable Apôtre qui, accablé de vieillesse, apprenant qu'un de ses enfants d'autrefois, perverti depuis, était devenu chef de voleurs, oublie le poids des années, se fait monter à cheval et court après lui, en lui criant : " Mon fils, arrêtez-vous ! ne reconnaissez-vous plus votre père ? " Enfin qui l'ayant rejoint, le regagne par sa tendresse à la charité de son Dieu. Allez, encore une fois, chercher dans ces paroles et dans ces actes, la raison du *je vous méprise souverainement !...*

Vous ajoutez encore, toujours en vous adressant à M. Dessaulles : *Votre visage est offensant, il est au suprême degré. Je le cinglerai donc de bonne encre et je vous avertis que je m'y emploierai...* Autant cette ligne trahit la violence, autant le pamphlet tout entier est empreint de faiblesse ; or ce sont les deux qualités opposées que l'Ecriture demande dans les défenseurs de la Religion. Elle veut *un lutteur invincible* : *Operarium inconfusibilem* et en même temps *charitable* : *diligamus alterutrum...* vous dites encore comme pour narguer votre adversaire : *Vous qui vous faites un mérite d'invoquer l'Ecriture Sainte, vous conviendrez que je l'applique fort à propos.* Oui vraiment, fort à propos ! la prenant vous ne savez où !... et cela pour y voir l'autorisation du mépris, au milieu même des ardeurs de la charité !...

Enfin, vous ajoutez pour terminer cette digne tirade : vous ne méritez *pas plus d'égards que le gamin qui vous insulte sur la*

rue. Cependant, je ne vous traiterai pas comme tel, uniquement par respect pour moi. Vous continuez : *Je pousserai même la bienveillance à votre égard ...* —Oui vraiment, une GRANDE bienveillance !... *jusqu'à ne point sortir du cadre de votre guerre ecclésiastique...* —Mais de quelle autre chose voudriez-vous donc lui parler ? Seulement il est bon de vous faire remarquer que même sur ce mot *guerre* qui désigne toute la thèse, vous ne vous entendez pas du tout ; car vous, voulez lui parler d'une guerre qu'il vous fait, et M. Dessaulles vous parle d'une guerre que vous vous faites entre vous autres.—Et toutefois, vous en avez là, dites-vous, plus qu'*il suffit* pour le *flauber.*— FLAUBER... digne !

Et ce mot PAR RESPECT POUR MOI !... On dit quelquefois, qu'il *faut se respecter* ; l'usage a consacré cette expression, et n'y attache qu'une idée très-convenable ; mais ce sont là de ces locutions délicates dont un certain arbitraire de langage, ne permet pas d'altérer le moindrement la formule, sous peine de sortir de l'idée si délicate aussi qu'elle renferme. On dit très-bien : *respectez-vous ; il faut se respecter ;* mais tant s'en faut qu'on puisse dire aussi bien, *par respect pour moi !* je ne me commettrai pas avec vous, par exemple, ou je ne m'abaisserai pas jusqu'à vous !... Ce PAR RESPECT POUR MOI, se sent par trop du Pharisien... de ces hommes dont l'Evangile dit : *Qui in se confidebant, et aspernabantur cœteros :* qui se scandalisaient de la condescendance du Sauveur à l'égard de la pécheresse, et dont S. Augustin achève le portrait dans ces mots : *Ad illius Pharisæi pedes si talis mulier accessisset, dicturus erat, quod Isaïas de talibus dixit : Recede à me, noli me tangere, quoniam mundus sum :* Si la pécheresse eut approchée des pieds de cet homme ; il lui eut dit : retire-toi et garde-toi de m'approcher, car je suis pur !

Ligne suivante : *Cette grande guerre ecclésiastique, savez-vous que vous l'avez bêtement faite. Oui, bêtement, c'est le mot propre.* (Si c'est le mot propre ce n'est assurément pas le mot courtois.) *Quel chaos ! vous parlez de tout sans ordre aucun, et puis vous vous laissez aller à des répetitions qui ne finissent plus. Biffez vos redites, et votre grande guerre ecclésiastique sera réduite de moitié. Quand* (sic) *au fond, elle sera toute aussi* BÊTE *; mais, quand*[1] (sic) *à la forme, elle sera moins lourde.*—Mon cher M. Luigi, j'ai regret de vous dire, que ce sont précisément et exactement les termes dans lesquels on est obligé de parler de votre brochure : on vous l'a déjà dit ; débarrassez-la des injures et des inutilités, et voyez ce qu'il en restera. *Biffez*, vous aussi, *vos redites et votre grande* brochure (100 pages) *ecclésiastique sera réduite de moitié. Quant au fond, elle sera toute aussi* faible, mais quant à la forme *elle sera moins lourde.* D'ailleurs les *je* et les *moi*,

1 On croit ici l'imprimeur *innocent*, et la Cie., seule coupable.

jouent un prodigieux rôle dans ce pamphlet; il pourrait être de quelque intérêt de les compter.

Ligne suivante : M. L. e. l. r[1]. à M. D. ; vous dites à votre page 48 : " L'humanité marche *irrésistiblement* vers Dieu, son but " suprême, comme le fleuve coule vers l'océan dans la durée " des siècles ! Et ni l'un ni l'autre ne sauraient suspendre leur " marche ou remonter vers leur source."

Là-dessus, M. L. e. l. r., vous prétendez que M. Dess., *détruit toute liberté en soumettant tout à une irrésistible nécessité.* D'où il suit, que *tout ce* qui se passe et *que blâme* M. Dessaulles, arrive fatalement, et que par conséquent tout son pamphlet est superflu.

Il faut lire cela tout au long dans votre prétendue réfutation, M. L. e. l. r., pour pouvoir croire à une pareille aberration. Quoi ! est-ce introduire la fatalité, est-ce ôter la liberté aux actes humains, que de dire que l'humanité marche *irrésistiblement* vers Dieu son but suprême, comme le fleuve coule vers l'Océan, et que ni l'un, ni l'autre, ne peuvent ni s'arrêter, ni remonter vers leur source ? Mais rien n'est plus vrai que l'humanité sort de Dieu et retourne à Dieu, rien de plus connu, rien de plus vrai, rien de plus grand, ni de plus digne pour nous. O, mon Dieu ! lisons-nous dans tous les livres de piété, ô mon *principe* et ma dernière *fin*, faites que je ne me détourne jamais de cette voie sublime !...Qui a jamais pensé que cette grande destination ôtât à l'homme sa liberté morale ? Comment donc, M. L. e. l. r., pouvez-vous imputer à M. Dessaulles, une pareille ineptie, en lui disant comme je viens de le rapporter, qu'*il détruit toute liberté en soumettant tout à une irrésistible nécessité* ? Parce que nous allons nécessairement et fatalement vers Dieu, est-ce qu'il en résulte, encore une fois, que nous sommes privés de la faculté de faire le bien ou le mal ?

Ce n'est pas tout, vous ajoutez, M. L. e. r., qu'il y a encore une contradiction chez M. Dessaulles, en ce qu'il dit que l'humanité marche *irrésistiblement* vers Dieu, et que cependant elle ne peut, pas plus qu'un fleuve, remonter vers sa source. Mais c'est pourtant la vérité toute pure, que sortis de Dieu, nous tendons vers Dieu, et que cependant, nous ne sommes pas obligés pour cela de rebrousser chemin, et de vieillards par exemple, redevenir jeunes. Il suffit que nous trouvions Dieu partout et que créés par Lui, tirant notre origine de Lui, nous rentrions dans son sein au sortir de la vie : en son sein immense, d'où nous ne sommes même jamais sortis. Y a-t-il à dire cela la moindre absurdité ?

Donc, en voilà deux que vous imputez à M. Dess. ; 1° de dire

1 Disons, une fois pour toutes, que ce L. et le reste, ou son abrégé L. e. l. r., peut signifier deux choses : le reste du mot ou le reste de la Société.—Le grec dirait : *Kaï ta loïpa*, ou par abréviation : k. t. l.

qu'il ôte la liberté morale, parce que nous allons nécessairement à Dieu ; 2°, qu'il y ait contradiction à dire, que nous retournons à Dieu, quoique cependant nous ne remontions pas vers notre source ; tout cela fort gratuitement, fort maladroitement et ce qui est pire, fort malicieusement. Là-dessus vous lui dites, page 7, qu'*il ne doit guère se comprendre lui-même ;* ajoutant avec une incomparable dignité : *qu'il est le plus grand farceur que vous connaissiez ;* puis encore huit lignes de plaisanteries, de cette force ; qu'en pensez-vous ?... et que devez-vous penser de vous-même ?

Quant aux fleuves, tout le monde sait bien que ce n'est pas en remontant vers leur source, qu'ils coulent à la mer où ils rentrent cependant pour en resortir de nouveau et y rentrer encore : *ad locum unde exeunt flumina revertuntur ut iterum fluant.* Vous avez appris dans vos classes, M. Luigi, les vers du Poëte :

" La mer, dont le soleil attire les vapeurs,
Par ces eaux qu'elle perd voit une mer nouvelle
Se former, s'élever et s'étendre sur elle.
De nuages légers cet amas précieux,
Que dispersent au loin les vents officieux,
Tantôt, féconde pluie, arrose nos campagnes ;
Tantôt retombe en neige, et blanchit nos montagnes.
Sur ces rocs sourcilleux, de frimas couronnés,
Réservoirs des trésors qui nous sont destinés,
Les flots de l'Océan, apportés goutte à goutte,
Réunissent leur force et s'ouvrent une route.
Jusqu'au fond de leur sein lentement répandus,
Dans leurs veines errants, à leurs pieds descendus,
On les en voit enfin sortir à pas timides,
D'abord faibles ruisseaux, bientôt fleuves rapides.....
.....
Mais enfin, terminant leurs courses vagabondes,
Leur antique séjour redemande leurs ondes :
Ils les rendent aux mers ; le soleil les reprend :
Sur les monts, dans les champs l'aquilon nous les rend.
Telle est de l'univers la constante harmonie."

L. Racine, *La Religion*, Chant I.

Pourquoi voulez-vous donc à tout prix qu'il y ait contradiction chez M. Dessaulles, à dire que nous retournons vers Dieu nécessairement, comme le fleuve coule vers l'Océan, et que c'est toutefois, sans remonter vers notre source ?

V

Phrase suivante : *En vérité, M. Dessaulles, votre belle Hélène*, etc...—Qu'est-ce que c'est que cette belle Hélène et cette Dulcinée qui se donnent la main dans la même phrase, et qui *poussent* l'auteur, selon-vous, *à de si singulières escapades?* En tête du pamphlet vous avez mis la Rossinante ; je crois en vérité, qu'ici vous avez un peu confondu les personnages ; car, dites-vous, *elle vous gouverne fort mal.* Qui ?... Hélène ? Dulcinée ? Rossinante ? sommes-nous dans les bipèdes ou dans les quadrupèdes ? Qui que ce soit, *elle gouverne fort mal* M. Dessaulles, dites-vous, *ou* bien celui-ci n'est *pas susceptible d'être assujetti à un gouvernail*, et vous lui conseillez de *n'inviter personne à voguer à sa suite.*—Mais voyons, où voguons-nous ? dans les airs, sur l'eau ou sur terre ? A deux ou à quatre pattes, si toutefois on peut voguer ainsi ?...

Sommes nous au milieu du bois?
Sommes-nous à la rive ?

Sommes-nous en Espagne ou au siège de Troie ? dans HOMÈRE ou dans CERVANTES ? Hélène, Dulcinée, la Monture, le Gouvernail, tout ça vogue ensemble dans la même phrase, où en sommes-nous ? ? ? ?

Ne forcez point votre talent...
pour la plaisanterie. . . . . .

car dans tout cela, il semble y avoir encore plus d'ineptie que de mots.

Page 8 du Pamphlet. L. e. l. r., dit à D. : *Vous poursuivez et vous dites :* " La vraie formule du progrès, c'est la grande parole " prononcée il y a dix-huit siècles : SOYEZ PARFAITS COMME VOTRE PÈRE EST PARFAIT." —Et vous M. Luigi, vous ajoutez : *Voilà qui est très-bien. C'est court, mais plein de bon sens chrétien.* Vous trouvez-donc, M. L. e. l. r., que Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a prononcé cet oracle, a beaucoup de BONS SENS ?... Vraiment !....on doit vous remercier !... c'est magnifique d'édification.

Mais je crois que M. Dessaulles a parlé bien plus respectueusement que vous, M. Luigi, lorsque en venant à cette citation, il l'amenait en disant que " la vraie formule du progrès, est la GRANDE PAROLE prononcée il y a dix-huit siècles : *Soyez parfaits comme votre père est parfait.*" M. L. e. l. r., ajoute immédiatement, que M. Dessaulles *ne soupçonne pas* tout le bon sens chrétien renfermé dans cette parole de Dieu, et la

preuve, dit-il, en est dans ce qui suit : " Or comme l'homme ne " saurait jamais égaler Dieu en perfection, ce précepte signifie " qu'il doit se perfectionner toujours *autant que sa nature le lui* " *permet.*"

Je ne sais pas ce qu'on prétend faire prouver par cette phrase parfaitement orthodoxe ; car, ou elle ne signifie rien, ou elle signifie que, l'homme étant une créature finie, et ne pouvant par conséquent jamais atteindre à la perfection du divin original, que Notre Seigneur lui donne pour modèle, il doit s'efforcer cependant de s'en rapprocher autant que sa nature d'être créé et fini, peut le lui permettre. Mais c'est ce qu'on nous prêche tous les jours ; ce que disent de concert, tous les auteurs chrétiens. Vous il est vrai, M. L. e. l. r,, vous voyez un tout autre sens dans cette phrase ; savoir la monstrueuse erreur du *naturalisme* : mais vouloir voir cela dans les quatre lignes citées de M. Dessaulles, c'est voir faux. Or, imputer faussement à quelqu'un une doctrine qui est certainement criminelle, c'est soi-même se charger d'un crime. Tous ceux qui ne peuvent pas lire la brochure, sont en droit d'expliquer cette phrase dans son sens véritablement *naturel* : prétendre à tout prix y voir la négation du *surnaturel* : c'est tout simplement la *dénaturer*, ou y voir un sens *contre-nature*.

Il est absolument possible que ce qui précède ou ce qui suit cette phrase de 4 lignes, que vous donnez ici isolément, détermine le sens de l'auteur à cette doctrine souverainement blâmable du Naturalisme. Vous nous le dites dans votre pamphlet ; mais pour nous, à qui il est expressément défendu de lire l'ouvrage, et qui ne pouvons raisonner que sur ce que vous nous en citez, nous voyons clairement dans cette phrase, un sens très-raisonnable et très-vrai.

Là-dessus, entreprenant une *Autre Grande Guerre* contre M. Dessaulles, qui n'y prêtait aucunement, et par suite contre de vrais moulins-à-vent, n'en déplaise aux véritables Don Quichotte, —ceux qui sont seuls à l'être et ce sans s'en douter ;—vous étalez deux grandes pages censées de théologie, assez oiseuses, d'une exactitude tant soit peu questionnable, sensiblement prétentieuses et par-dessus tout passablement nuageuses.

Tout ceci nous donne lieu de finir cet article par une conclusion à notre manière, calquée sur la vôtre, comme suit :

Donc, M. Dessaulles, prétendre, comme vous le faites, que les paroles de Notre Seigneur : Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait *signifient que nous devons nous perfectionner* autant que la nature nous le	Donc, M. Luigi, prétendre comme vous le faites, que les paroles de M.D.," comme l'homme ne saurait jamais égaler Dieu en perfection, le précepte de Notre Seigneur, signifie qu'il doit se perfectionner toujours

permet, *c'est-à-dire d'une façon tout-à-fait naturelle et rien de plus, est absolument faux et contraire à l'enseignement évangélique.*

Pour notre perfection véritable, la nature ne peut absolument rien ; bien plus, elle y met souvent les plus terribles obstacles.

autant que SA nature le lui permet," signifient que nous devons nous perfectionner autant que LA nature nous le permet' c'est-à-dire d'une façon toute à fait *naturelle*, est rien de plus, est absolument faux et étranger au sens de M. D.

Pour l'intelligence véritable d'un auteur qu'on réfute, le parti pris n'y peut absolument rien ; bien plus, il y met souvent les plus terribles obstacles.

Les anciens Grecs et les anciens Romains, continuez-vous M. L.

(.... —On ne s'attendait guère,
Avoir les Grecs en cette affaire... —)

mais passons !... *Qui vivaient embourbés dans la vie des sens, ne voyaient que la nature, et ils avaient sur la perfection humaine exactement les mêmes idées que vous, M. Dessaulles.*

Que les Grecs et les Romains vécussent embourbés... etc.... qu'ils ne vissent que... etc., c'est possible ; mais qu'ils eussent *sur la perfection humaine exactement les mêmes idées que M. Dessaulles ;* c'est ce qu'on n'a pas droit de dire ; car M. Dessaulles, n'a nullement parlé de cela dans la phrase ci-dessus.

Et permettez-moi de continuer, en vous copiant M. L., e. l. r. :

Vous n'avez donc pas vous non plus, *belle grâce* M. Luigi, à venir (comme vous dites que fait M. Dessaulles), *chanter d'une voix* quelconque,—haute ou basse,—que les adversaires que vous combattez ne sont... que des... des... des... etc... ni à penser que vous soyiez, vous, M. L., e. l. r., celui qu'il fallait à M. Dessaulles, pour lui ouvrir les yeux. *Vos prétentions*, à vous aussi *ne sont pas* absolument *minces ; mais elles ne manquent pas de ridicule non plus. Songez donc qu'il y a longtemps*, (bien longtemps !) *que l'Eglise* a eu, pour la défendre, d'autres champions que vous.

On n'a pas osé chercher, on aurait bien moins osé insérer une idée qui nous eut permis d'employer le terme ignoble[1] qui salit cette phrase dans l'original, ni la phrase qui suit :

Soyez donc économe de votre temps, et ne le perdez pas à écrire des soi-disant réfutations, *qui vous accusent* de la plus visible incapacité. On ne peut guère concevoir, que vous puissiez vous imaginer avoir en quoique ce soit, avancé votre tâche, en exhi-

1 Page 11, ligne 8.

bant avec suffisance, *comme de magnifiques trouvailles*, au milieu d'injures de toutes sortes, des pauvretés ou des manques de foi, tels que ceux que renferme ce premier chapitre.

VI.

Nous ne sommes encore rendus qu'à la page 11, et nous oserions presque dire avec M. Luigi (p.6), qu'en voilà plus qu'il suffit pour le *flauber*... Au lecteur à voir ce qu'il en pense ; mais nous devons dire énergiquement, nous, que rien au monde ne saurait être plus propre que ce commencement, à aigrir, à exaspérer, à rendre à tout jamais irréconciliable avec ce qu'on prétend être la vérité, l'homme qu'on prend à tâche de réfuter. On l'accuse entr'autres de mauvaise foi, et nous ne voyons ici, dans ces pages, que l'irritation, une morgue insoutable, inexplicable, et des exemples sensibles de mauvaise foi.

L'esprit chrétien résumé si admirablement dans le passage ci-dessus mentionné, le *diligamus alterutrum*, de l'Apôtre St. Jean, trouvait un beau commentaire, dans le récit Evangélique du dimanche dernier[1]. Permettez-moi de supposer ici, sous l'emblême du malheureux blessé, gisant sur la voie publique, celui que vous représentez si errant et si désespéré, mais dans tous les cas, qui pourrait vous adresser sous une forme peut-être acceptable, une paraphrase quelconque du divin récit.

VII

LA PARABOLE DU SAMARITAIN

Luc, Chap. X.

M. Dessaulles à l'auteur anonyme d'un Pamphlet dirigé contre lui.

Toi qui par un libelle, as cru me diffamer,
Délateur courageux qui n'oses te nommer,
Tu nuis dévotement ; et ta haine, mon frère,
Sous un masque emprunté de piété sincère,

1 Ecrit dans la semaine qui suivit le 24,—XIIe Dim. apr. Pent.

De zèle et de ferveur colorant son venin,
Va perçant, flétrissant, déchirant ton prochain ;
Ce sont de noirs péchés, que Dieu te les pardonne !
Il est une leçon qu'il faut que je te donne ;
Ou plutôt que Jésus, mon Sauveur et le tien,
T'enseigne en son discours comment on est chrétien.

Un docteur de la loi, cherchant à le surprendre,
Lui dit : " Maître, parlez ; ne pourriez-vous m'apprendre
" Quel chemin le plus court doit nous conduire au ciel,
" Et comment on est pur aux yeux de l'Eternel ? "
Jésus lui répondit : " Vous avez le saint livre ;
" Qu'y lisez-vous? Comment vous prescrit-il de vivre ?
" —On y lit : Vous devez, en tout temps, en tout lieu,
" Aimer par-dessus tout le Seigneur votre Dieu ;
" D'esprit, de cœur et d'âme il commande qu'on l'aime,
" Aimez votre prochain à l'égal de vous-même :
" Ainsi le veut la loi ; son texte m'est connu."
—Jésus dit : " Vous avez sagement répondu,
" Allez ; accomplissez cette loi salutaire."—
Un docteur a toujours de la peine à se taire.
Le nôtre donc insiste : " Et quel est mon prochain ? "
Jésus lui répondit par ce récit divin :
—Un homme descendait de la montagne sainte ;
" Des murs de Jéricho ses pas gagnaient l'enceinte,
" Lorsque par des voleurs il se vit dépouillé ;
" Ces brigands, dont le bras d'horreurs était souillé,
" L'ayant meurtri, navré des coups qu'ils lui donnèrent,
" Sur le bord du chemin mourant l'abandonnèrent.
" Un prêtre vers ce lieu tourna d'abord ses pas :
" Il vit ce malheureux... et ne s'arrêta pas.
" Un lévite à son tour vient sur la même place ;
" Il voit ce malheureux, l'entend gémir... et passe.
" Vint un Samaritain ; que pensez vous qu'il fit ?
" Entendant des sanglots, la pitié le saisit,
" Il s'arrête, il s'émeut ; et, mettant pied à terre,
" Court à ce malheureux, entre ses bras le serre,
" Le soulève, lui fait reprendre ses esprits,
" Se dépouille, et partage avec lui ses habits ;
" D'une main secourable il panse ses blessures,
" De flots d'huile et de vin baigne ses meurtrissures ;
" Et dans ses soins pieux ne pouvant se lasser,
" Sur sa monture enfin parvient à le placer.
" Il le conduit lui-même en une hôtellerie,
" Veille auprès de son lit, charme son insomnie.
" Le lendemain matin, obligé de partir :
" Aux maux qu'il souffre encor vous saurez compatir,

" Dit-il à l'hôtelier ; soutenez sa faiblesse,
" Usez de cet argent que pour lui je vous laisse.
" S'il ne suffisait pas, ajoutez ce qu'il faut ;
" N'épargnez rien enfin, je reviendrai bientôt,
" Et je vous rendrai tout. Il eut sa récompense ;
" Le malade guérit. Or, que faut-il qu'on pense
" Des trois qui tour à tour sur la route ont passé ?
" Lequel fut le prochain du malheureux blessé ?
" — Sur la réponse est-il quelqu'un qui ne s'accorde ?
" Celui qui sur cet homme a fait miséricorde.
" — Il est vrai, dit Jésus ; allez, et montrez-vous
" Comme lui, bon, humain, charitable envers tous."

O le bel apologue ! O la douce parole !
Docteurs haineux et durs, allez à cette école ;
Faut-il vous expliquer l'ingénieux dessein
Qui pour modèle aux Juifs montre un Samaritain ?
Savez-vous qu'autrefois l'enfant de Samarie
Fut aux yeux des Hébreux un proscrit, un impie,
Qu'ils avaient en horreur cet ennemi du ciel,
Et du mont Garizim le sacrilége autel ?
C'est ce proscrit pourtant, dont la noble conduite
Condamne ici le prêtre et fait honte au lévite !
Que ce précepte saint, désormais mieux compris,
Pénètre en tous les cœurs, règne en tous les esprits.
Amené lentement jusqu'à la tolérance[1],
Le monde ira plus loin, j'en conçois l'espérance ;
Se tolérer, c'est peu ; ce n'est que se souffrir,
Il faut nous entr'aimer, nous entre-secourir ;
Avec tous les humains en frères sachons vivre,
Telle est la douce loi qu'enseigne le saint livre.
—Et toi, mon bon prochain qui m'as calomnié,
Mon cœur ne nourrit point pour toi d'inimitié.
Viens m'offrir, s'il se peut, l'occasion propice
D'exercer ma vengeance... en te rendant service ;
Viens, dis-je, souviens-toi que le Samaritain,
Par ce récit t'apprend que je suis ton prochain.

VIII.

Article *De la raison laïque de M. Dessaulles et de la raison humaine, etc.*

1 On entend ici la tolérance envers les personnes, qui non-seulement est un devoir, mais un des points les plus saillants de la morale chrétienne.
On pourrait dire aussi, la tolérance civile, que l'Eglise non-seulement admet, mais que pour certaines circonstances, Elle bénit comme un bienfait.

La théologie dans ses plus hautes questions, vous est si familière, M. L. que vous avez pensé en pouvoir présenter en moins de deux pages une quintessence, suffisante sans doute pour que M. D., en soit ébloui et écrasé. Ce n'est pas donner une mince idée de l'élévation et de l'étendue de vos connaissances. Aussi dans les pages suivantes, ne cessez vous de lui dire avec modestie, jusqu'à cinq ou six fois de suite : *comme je vous l'ai démontré.* Il est vrai que vous lui ajoutez de temps en temps : *Si toutefois vous avez pu me compendre.* C'est une de ces légères prétentions, dont vous avez parlé plus haut (p. II). Croyez bien cependant que votre théologie ne pèche ni par excès de clarté, ni par le trop d'exactitude d'expression.

Page 12. M. L. dit à M. D. : *Je viens de vous mettre sous les yeux ...vos contradictions...* (On vient de voir que vous lui en imputez deux gratuitement.) Retour au *coq-blanc de Mahomet... Vous vous rappelez ce que je vous ai dit...—Si vous m'avez compris.* etc...—On pourrait bien ne vous avoir compris qu'à demi, sans pourtant être aussi b... que vous aimez à le dire.

Page 48 de vos abominations.—Un mot cité de cette page, et un mot très-raisonnable que "l'homme ne saurait jamais égaler Dieu."—Voilà la *seconde* ou *troisième* citation du pamphlet D., toutes deux à lui reprochées à faux, et nous sommes cependant déjà rendus à la 48me page de son écrit.

Page 13 : *Tout le rôle de la raison en matière de foi, se borne a bien établir le fait de la révélation.*

Au lieu d'une soixantaine de pages censées de théologie, et inutiles pour le plus grand nombre, si vous eussiez vous-même établi en quatre ou cinq pages solides un précis des bâses de la foi (puisque vous paraissiez penser que cela fut nécessaire), vous eussiez je crois, atteint beaucoup mieux votre but. Votre pamphlet en eut été dix fois moins long, et dix fois plus utile.

Ibid. Premier passage de quelque étendue (16 lignes), et réellement blamable de M. D. ; mais votre courte réfutation, qui n'en est pas une, est gâtée par ces deux lignes : *Peut-on rien imaginer de plus orgueilleusement bête... Cette théologie qui est la vôtre, est bonne pour les veaux...*

Page 14. M. D., *interprète en vrai luron ces paroles de l'Ecriture qu'il cite* : "La loi du Christ" etc... : Vous les interprétez-vous, M. L. en disant que : *La liberté que nous donne la loi du Christ, est une liberté qui nous affranchit du mal, tant dans nos pensées ou opinions que dans nos actes.* Vous semble-t-il que ce soit exact ?

La conclusion à tirer de là, *c'est que l'Eglise romaine par ses congrégations, surtout par la congrégation de l'Index, favorise extrêmement la liberté.*—Il me semble que le moins qu'on puisse dire de cette phrase, c'est qu'elle est extrêmement gauche.

Page 19, art. IV. *Comment M. D., Traite l'Eglise ; l'Eglise romaine est la véritable Eglise.*

Vous vous souvenez M. L., que je n'ai pas lu le pamphlet de M. Dess. S'il attaque l'Eglise directement et dit tout ce

que vous lui faites dire, il est bien évident qu'il est condamnable à tous égards. Là-dessus, vous paraissez vous croire obligé d'exposer ce qu'est l'Eglise en général, ses droits, etc.. afin de prouver que l'Eglise Romaine est la véritable Eglise. Cette exposition vient-elle *ad rem ?* est-elle opportune ? Nous n'en pouvons rien dire, sinon qu'il n'est pas difficile de faire des volumes, ou de les grossir en y copiant des thèses entières de théologie : si d'ailleurs la votre est entièrement exempte d'exagération, en ce qui touche au pouvoir civil,ce que je ne voudrais pas garantir (p. 21 [1]

Page 24. *M. D. en face de l'Eglise* etc...On a peine à imaginer comment ceci peut se produire comme titre. Qu'est-ce donc qu'un individu quelconque, *en face de l'Eglise du Christ ?* Est-ce qu'il est besoin de répondre à pareille question ?— Viennent les empêchements de mariage. Le droit de l'Eglise d'en poser n'a jamais fait question. Si M. Dess., se permet là-dessus des avancés faux, rien de plus juste qu'il soit rappelé à la vérité.

Page 27, art. VI, titre : L'*Eglise* depuis *M. D., s'est trompée*, etc. Cette malheureuse faute de votre PROTE laissant *depuis* pour *d'après*, aurait dû être aperçue et corrigée car elle est propre à faire casser la tête à tout lecteur qui tâche de comprendre ce qu'il lit. Tantôt, c'est *imprudence* pour *impudence*; *croit* pour *croie ;* vous avez *pêchez* pour *péché ; lui permettre* pour *permettre ; non pas,* pour *et cela ; fruit* pour *puits* de l'abîme ; des mots entiers omis dans vos phrases, pas un seul texte latin qui n'ait quelques fautes ; avouez qu'il faut avoir une forte dose de bonne volonté, pour vous lire.

Ibid., ligne dernière : L. à D. : *Il suffit d'un seul grain de bon sens pour avoir raison* de vos objections.

C'est toujours ce ton de suffisance qui ne peut pas vous quitter. Pourquoi ne pas vouloir convenir qu'il y a en effet des choses qui prètent à des objections spécieuses, et pas toujours faciles à résoudre? En affectant ainsi de tout mépriser, en fait de difficultés, on finit par nuire étrangement, à l'air de bonne foi que la vérité doit donner toujours, à ceux qui se portent pour ses défenseurs

Page 30. A propos du mot de *changeurs*, que M. D., dites vous aurait ajouté à la parabole Evangélique, " des seviteurs fidèles qui avaient doublé leur argent en le mettant à la banque ; " vous dites à M. D.: *Le* changeur *c'est vous, et l'Ecriture Sainte se garde de mentionner votre nom, parce qu'il désigne une personnalité moins respectable que celle de Pilate, Caïphe et Judas.*

Mais Monsieur, y pensez-vous; et où vous entraîne la passion !.....Est-ce que Pilate, Caïphe et Judas, sont nommés dans l'Ecriture, parcequ'ils sont respectables ?...Et puis tous les Saints du Nouveau Testament, sont-ils plus nommés dans l'Ecriture que M. Dessaulles ? Est-ce aussi parce qu'ils seraient moins respectables que Pilate, Caïphe et Judas ?...

1 Voir l'*Errata*.

IX.

Page 31. *Les dîmes :* Votre article des dîmes, M. L., ne vous attirera des compliments de personne. En plusieurs endroits il est tout à fait obscur, notamment à la page 32 : il est faible quand vous n'avez à dire, en fin de compte à votre adversaire, d'autre particularité sinon que *l'Eglise étant infaillible puisqu'elle* DOIT *enseigner toute vérité :* OMNEM *veritatem* (quelle spécialité !) on doit conclure, et vous en effet vous concluez solennellement que *quand l'Eglise dit qu'elle a droit de posséder, et qu'elle possède réellement, c'est qu'elle là !* (Textuel.)

Sans doute !... et M. PRUD'HOMME n'eut pas dit mieux !... Mais jugez de la portée d'un tel coup pour abattre un philosophe !... C'est en vérité, Messieurs, abuser du don que vous pensez avoir vous même, d'être SANS RÉPLIQUE... ; et quel besoin de quatre pages et demie pour en arriver là ?...

Du reste ce chapitre, encore plus que les autres, si c'est possible, est noyé dans un déluge de grossièretés qui fait mal au cœur ; on voit que vous vous complaisez M. L., à dire à M. D : *La question vous agace les nerfs... — Il y a longtemps que vous désirez brouter dans les champs de l'Eglise, ce qui vous irrite, c'est que vous donnez inutilement de la corne contre le mur qui le protège* (*le* ou *les*, comprenne qui pourra...) *C'est grand dommage que Dieu..., N. S., et l'Apôtre S. Paul, n'aient pas prévu que vous, M. D., pouviez naître un jour.* (Nous naissons apparemment sans que Dieu s'en aperçoive), *resplendissant des lumières de la raison laïque. Ils auraient certainement pris* garde à eux *et n'auraient pas parlé et agi à la légère, comme ils ont fait...* (M. Luigi, vous souvenez-vous que vous parlez de Dieu et de N. S. J. C. ?) *Ils se sont malheureusement trompés*, etc... *Vous affirmez avoir reçu mission pour réformer ce qu'il y a d'imparfait dans l'Eglise; cela se peut, mais comme l'âne de Balaam, ne parle pas tous les jours, il faut que vous donniez des preuves évidentes* de la mission que vous dites avoir reçue... *Il y a lieu de* pouffer *de rire* etc... *Vous vous garderiez bien de mettre le nez dans les affaires de votre voisin, sachant qu'on vous forcerait à* renifler *autre chose que le* pot aux roses... *Vous seriez payé pour radotter que vous ne feriez* pas mieux.

Est-il quelqu'un au monde excepté vous, à qui ces saletés ne fassent bondir le cœur ?.. Et j'en passe les trois quarts !...

Page 38. Le texte *Nemo militans Deo implicat se negotiis sæcularibus*, ne renferme certainement rien contre la faculté qu'a l'Eglise de posséder ; mais toutefois c'est en outrer le sens que de prétendre, ainsi que vous faites, l'appliquer à même titre et à même degré, aux laïques comme aux personnes d'Eglise. De plus, en prendre occasion pour dire à votre adversaire que ce texte est, hors de la portée de son intelligence, afin de vous

donner l'occasion de lui en citer comme mieux à sa portée, un autre absolument étranger à l'objet de la discussion, mais seulement parce qu'il renferme une leçon humiliante pour tout pécheur en général, c'est faire un bien malheureux usage de l'Ecriture. Est-ce la respecter, que de la réduire à devenir un répertoire de lieux communs, pour y trouver des reparties ? Employée de la sorte cette parole de Dieu, *ne devient plus que la vôtre* (comme vous le reprochez à M. D., page 11 de votre brochure), et ce dans le plus mauvais goût.

P. 39, lig. 17. *L'enseignement de l'Eglise et des Papes ne cadre pas avec les inspirations qui vous viennent du ventre...* (Vous n'avez pas honte, M. L.) ! !...

Ibid., P. 39 et 40. Toujours M. L. à M. Dessaulles : *Par les mauvais raisonnements que vous faites sur les Papes, vous nous autorisez à penser que chevaucher sur la grande jument de Mahomet, vous donne un vertige qui menace d'établir perpétuellement domicile chez vous.*—Cette figure du chevauchement, est pour vous M. L. une vraie trouvaille ; depuis que vous avez donné cette allure à votre adversaire, au commencement de votre écrit, vous même vous l'abandonnez difficilement. Il faut encore qu'elle reparaisse à la page suivante (41), sans doute avec autant d'apropos : *Toujours en croupe sur une cavale indisciplinée, vous êtes*, M. D., dit M. L., *trop violemment remué, et la tête vous tourne...* Et encore: *pour recouvrer la claire-vue de l'esprit, laissez-là cette vilaine monture...* Comme c'est de bon goût !... et qu'à plaisir, Monsieur, vous donnez prise sur vous à qui voudrait s'amuser a vos dépends ! !

Encore page 41, ligne suivante; L. à D. : *Caracolant toujours de la même façon à travers les textes...* (Décidément vous n'en descendrez pas !) *vous serez obligé de vous mordre les lèvres de dépit.* Puis vous hâtant M. L. de réformer ce mot, comme pas assez bien dit ; *les babines*, reprenez-vous beaucoup plus élégamment ; *tant vous paraissez avoir horreur de parler bon sens et vérité...* — Lequel pensez-vous, est le plus gentilhomme de vous deux ?...

Ibid., page 41. Vous lui dites encore, à propos de *St. Bernard ; vous avez là une de ces berlues fréquentes chez ceux que travaille*, etc.

P. 43. Après une fort belle citation analysée de St. Bernard ; M. L. ajoute à M. D. : *Je viens de réparer vos torts ou votre gaucherie... Il ne vous reste si vous êtes capable de voir clair, ou d'être impressionné par un sentiment honnête, qu'à avouer en vous frappant la poitrine que vous êtes un fourbe ou un imbécile.* (Avec une seule L.) Engageant et doux !...

Item. Article : *Liberté de l'Eglise.—Fausse Décrétales* (sic).

Voici les premiers mots: *L'orgueil abêtit et démonifie...* puis, après cinq lignes sur le premier ange, sur le premier homme et sur la perte de leur beauté originelle, par suite de leur péché ; M. L. ajoute : *Sous aucun rapport, M. Dess. vous n'avez été un privilégié de la beauté soit intellectuelle, soit physique. C'est assez dire que votre immense orgueil... imprime sur le front rétréci de votre chétive petite personne, un caractère ignominieux de laideur, de malice et de*

sottise cultivée qui provoque un immense et indéfinissable dégoût. Aux stupides expressions de haine voltairienne que vous exhalez contre l'Eglise, on devine aisément que vous vous grattez le front, pour en faire disparaître le seul ornement qui vous tient, malgré vous, la tête tournée vers le ciel, le signe sacré du baptême.

Que penser d'un écrivain qui entre en matière, sur un objet grave, par un pareil début ?

Après avoir cité un passage, sans doute repréhensible, de votre adversaire, touchant l'autorité de l'Eglise, en fait de doctrine, vous lui dites avec emphâse : *Je vous ai démontré brièvement, quoique irréfutablement, que la sainte Eglise catholique ne saurait errer...*

C'est trop de confiance, M. L. vous ne l'avez nullement démontré, quoique ce fut précisément ce qu'il eût fallu faire ; et c'était si facile ! Vous n'eussiez eu qu'à ouvrir le premier cours de théologie, en abréger en quelques pages, la thèse sur l'autorité de l'Eglise, et grâce à ce morceau, vous eussiez diminué de moitié tout votre pamphlet, qui n'en eut pas été pire. Mais au lieu d'établir cela irréfutablement,—comme vous dites très-gratuitement l'avoir fait,—vous ne faites que l'avancer, ce qui ne suffit pas à un adversaire [1]. Puis après quelques nouvelles phrases de personnalités blessantes (45), vous terminez par lui dire : *Si le droit canonique est ce que vous avancez, pourquoi ne le faites vous pas honnêtement voir ?* M. Dess., pourrait vous répondre : Si ce droit aussi *irréfutable* que vous l'avancez, —sans l'établir—*pourquoi* (au lieu de m'insulter), *ne* me *le faites-vous pas honnêtement voir ?...*

Et que ne donnez-vous aussi de suite votre notion des fausses décrétales ? Pourquoi la retarder par une autre page entière ou plus, de personnalités telles que celles-ci, par exemple : page 45, lig. 33 : *Votre cœur, cloaque où grouillent toutes les basses convoitises...* Et encore (46) : *Vous accusez l'Eglise de mille infamies, pour exercer contre elle vos vengeances, parcequ'elle ne tolère pas ces infamies. Qu'elle vous les permette, et l'on vous entendra vous proclamer vertueux, en même temps que vous vous vautrerez dans cette fange. Voilà ce que vous êtes, et l'on vous connait de vieille date.*

Et cela ne sont-ce pas des infamies ?...

P. 48. *A propos des bienfaits de l'Eglise.*

Une page entière d'injures : *Allez planter votre tente au milieu des Peaux Rouges, puisque la vie sauvage a tant d'attraits pour vous... Si vous voulez vivre comme Bob et Rouget dans la plaine* [2], *ne prenez pas la peine de l'écrire, et émigrez au plus vite... Seul et très chétif représentant de l'hydre révolutionnaire... Mais le diable recrute ce qu'il peut.. Vous aboyez contre l'Eglise...* —cinq lignes plus haut : *qu'avez-vous*

1. Ceci ne contredit pas ce que j'avais l'honneur de vous dire plus haut, si ce que vous en disiez-là était oiseux.

2 Qu'est-ce que Bob et Rouget ?... nous ne pouvons le dire : l'auteur a le tort de supposer ses lecteurs aussi savants que lui.

à japper ?... Puis : *Menteur fieffé, calomniateur insigne...* Puis, page 50 : *Pauvre cervelle démantibulée que la vôtre !...* Page 51 : *Vous, incomparable M. D. qui désirez prendre de l'embonpoint, en mangeant le bien d'autrui, vous ne jappez contre l'Eglise... que pour voir vos grossiers désirs accomplis..* (! ! !)...

Pourquoi gâter par des apostrophes si dégoutantes et si continues, les bonnes pages que vous pouviez si facilement écrire, sur les bienfaits de l'Eglise envers l'humanité ?

La page 52 est émaillée des fleurs suivantes : *Ignorance crasse, mauvaise foi et impiété sans vergogne... tartuffe incarné ; semblant ne vouer un culte à la justice et à la vérité, que pour vous autoriser à les mieux bafouer et salir ensuite...* (QUEL ÉMAIL !)

P. 53. *Vous et les vôtres qui êtes des menteurs nés...* (ENCORE !)

X.

P. 54. *Article de l'Infaillibilité Pontificale.*—(DANGEREUX) ! !

QU'ON PENSE COMME NOUS, OU QU'ON NE PENSE POINT, OU QU'ON PORTE LA PEINE D'UNE PENSÉE REBELLE.

LAMENNAIS.

Toujours L. à D. : *Vous ne faites grâce à la Papauté d'aucun de vos crachats.*—M. D. s'élève, à ce qu'il paraît, contre l'*infaillibilité doctrinale* des Papes ; et là-dessus vous lui représentez, M. L. que *ayant raison comme* il croit *l'avoir contre les Papes, et toujours raison, il en résulte qu'il* (M. D.,) se fait *seul infaillible.*

Je ne sais moi, en aucune manière, ce qu'a pu s'attribuer sur ce point M. D., mais ce que chacun sait parfaitement, c'est que Vous, M. L. e. l. r. et l'école à laquelle vous appartenez, êtes bien assurément de cette phalange née infaillible, à l'abri de toute erreur, de droit ou de fait, à l'abri de tout tort, de toute censure quelconque ; qui n'en pouvez pas mériter !... Vous ne vous êtes pas aperçus MM. de cette perpétuité de défense, sous laquelle vous vous êtes invariablement abrités, chaque jour, depuis nombre d'années, sur chaque question, sur tout, à propos de tout, du grand au petit et du petit au grand, dans les discours comme dans les écrits, envers et contre tous : prêtres ou laïques, grands vicaires ou évêques, corporations ou individus, nul n'a pu être de votre part, l'objet d'un avancé ou d'une inculpation fausse ou mal appuyée. A vous plus qu'à l'Eglise appartient le droit de revendiquer l'axiôme : (*Domus nostra*) *locuta est, causa finita est.* Enfin, l'on n'est pas plus sous l'obligation de ne jamais faire de péché mortel, que vous n'êtes, Vous, dans la possession et privilège de ne JAMAIS ERRER. Il n'y a pas ici de question

ni sur le *Fait*, ni sur l'*Opportunité* de sa déclaration. Elle est... elle est de droit, elle ne peut pas ne pas être ; criminel sera qui en doutera !

Il est vrai que vous ajoutez bravement à M. D. : *La voilà bien nichée cette infaillibilité !... O bêtise humaine !...* (Ne tremblez pas M. L. e. l. r..!) Sachant fort bien dans l'occasion (nous le verrons quelques pages plus loin), la restreindre et la borner, cette infaillibilité, dans le seul domaine où Dieu l'a mise, *vous vous en affublez*, vous même, sans distinction et pour tout : *De omni quâcumque re possibili, et quibusdam aliis.* Vous le nierez : bien entendu ; afin que sur cela même, on ait encore tort de vous rien objecter, et que vous soyez vous, toujours invulnérables et irréprochables ; mais cherchez un aveu, un SEUL, dans vos six années de dispute avec tout l'univers !..On dit que St. Augustin a fait un ou deux livres de *Rétractations* : cherchez en une ligne dans les six volumes de votre journal quotidien, le premier-né, Infaillible, parmi les ouvrages mortels. Vous avez parlé de niche ; il lui faudrait bien en effet une niche particulière, à ce monument de l'*esprit* humain ! Il l'appelle par sa vanité, et peut être qu'il l'espère.

Avec cette incroyable prétention, c'est vous au monde qui avez le moins grâce, pour dire à votre adversaire : *Il est très peu question de vous cependant dans la Sainte-Ecriture, comme docteur universel, et vous finirez bien sûr, par faire un procès à Dieu, à cause de cette lacune... Si vous avez, M. Dessaulles des promesses divines qui vous autorisent à parler comme vous le faites, exhibez-les. Le cas présent est tel, que vous ne devez pas en faire mystère.*—Changez le nom D., en L., et tout ira aussi bien... : *Mutato nomine de te... Fabula narratur* (HOR., *Sat.*)

Et vous ajoutez : *A l'heure qu'il est on ne saurait reconnaître dans votre chétif individu, qu'un pauvre sire travaillé d'une maladie de cervelle...* etc... Supposez toujours l'initiale changée : *mutato nomine*, et au lieu de *à l'heure qu'il est*, supposez *à l'heure qu'il* A TOUJOURS ÉTÉ, etc.

P. 55. *Nier l'Eglise et son infaillibilité, c'est comme je vous l'ai démontré* etc... Il faudrait retrancher de votre brochure, tous ces *je vous l'ai démontré*, ou autres équivalents, parce que quand on vous surprend à voir tant de choses dans votre écrit, on est toujours tenté de vous appliquer à vous-même, ce que vous adressez à votre adversaire : p. 41, ligne 26., en y changeant seulement le dernier mot : *Vous avez-là une de ces berlues fréquentes chez ceux que travaille le mal de la...* FATUITÉ. Car en fait de *berlues* il doit, je suppose, y en avoir de deux sortes : celle qui empêche de voir ce qui existe, et celle qui fait voir ce qui n'existe pas.

Après tout cela, il faut encore (Ibid., lig. 17), revenir à votre plaisanterie si digne : *C'est malheureux que Dieu n'ait pas compté avec vos mécomptes ; mais*, ENCORE UNE FOIS, *vous lui intenterez une action en dommage.*—Oui, c'est si digne en effet, qu'il fallait le dire ENCORE UNE FOIS ! ...

Ibid. Quand vous vous mettez ensuite à faire la leçon à votre adversaire, sur les trois textes de l'Ecriture que vous lui alléguez touchant l'infaillibilité, vous faites de plus en plus, de la naïveté. Sans doute que ces textes sont excellents ; mais vous savez bien pourtant que jusqu'au dernier Concile, quelques écrivains, sans avoir été pour cela hérétiques formels, y avaient vu difficulté. Or, si ignorant que vous vous plaisez à faire M. D., vous voyez bien qu'il ne l'ignore pas ; ce n'est donc pas avec les seules preuves d'Ecriture que vous pouvez espérer de le convaincre. Il est vrai que vous faites suivre cela de deux pages de preuves de fait ou comme on dit de Tradition.

Où que ce soit que vous ayez pris cette liste, vous avez bien fait de l'insérer là, et c'est probablement ce qu'il a y de mieux dans tout votre pamphlet. Mais pourquoi cesser sitôt de parler raison, et en revenir immédiatement à des phrases comme celles-ci page 59, lig. 1 et suiv.? *Vous regimbez M. D., et quoique dépourvu des connaissances les plus vulgaires, incapable d'écrire et de parler correctement la langue dont vous vous servez...* Et encore : *tout balourd fieffé que vous êtes*, etc... C'est, pour vouloir abîmer votre adversaire, vous déconsidérer totalement vous même.

Les trois citations que vous faites de son livre, dans cette même page, étaient assez fortes contre lui ; vous semblez vouloir en atténuer l'effet, par ces injures de bas étage, dont vous les faites précéder. Enfin, comme si ce n'était assez de l'avoir dit avant, vous répétez aussitôt après, page 60 : *Qu'il ne sait ni l'histoire ecclésiastique*, ni le *français*, ni la *grammaire*, *ni la syntaxe*, *c'est-à-dire*, en fin de compte, *rien du tout.* Ces grossièretés plus que méprisables, ne font de tort, on vous l'a dit, qu'à celui qui se les permet.

Il faut encore que le mot de BÊTE enjolive la dernière ligne de ce paragraphe. Quand on ne sent pas ce qu'il y a d'ignoble et de repoussant dans les mots, on manque de la première qualité nécessaire à l'écrivain, et l'on n'a plus le droit de faire des reproches à qui que ce soit, en matière de langage.

Ibid. Je remarque que sur la définition de l'infaillibilité, vous savez fort bien dire ici une fois, que les quelques *Pères du Concile du Vatican*, qui y firent des difficultés ne s'étaient nullement *prononcés contre ce dogme*, mais qu'il avaient seulement *combattu l'opportunité de sa définition.*

C'est pour le besoin de votre cause que vous avouez cela ici, afin d'ôter à M. D., la faculté de s'appuyer, lui, contre le dogme, sur ces oppositions ; mais cela ne vous empêche pas d'ailleurs de décocher contre ces prélats dans l'occasion, tous vos traits les plus amers.

XI

Page 63 : Quand vous reprochez à M. D., de *prétendre que l'ultramontanisme enseigne que le Pape est non-seulement infaillible, mais* encore *impeccable* : (ce que personne au monde moins que vous, on vous l'a déjà dit, n'a grâce pour lui reprocher ;) et cela dites-vous, parce *qu'on le nomme saint* ; vous savez répondre avec le sens commun (p. 64), que cette qualification de *saint, n'est pas donnée au Pape en considération de sa sainteté personnelle,* mais bien à cause de celle que comporte naturellement sa charge. Et vous savez encor très-bien expliquer par le même principe, l'extension que l'on fait parfois, peut-être à Rome ou ailleurs, de la même qualification, à des objets purement matériels ou irraisonnables, lorsqu'ils sont affectés à l'usage exclusif du Saint-Pére.

Vous aviez sous la main de bien beaux exemples à présenter, et auxquels évidemment, vous n'avez pas même songé, pour expliquer encor mieux un pareil usage : car enfin, ce n'est pas par un autre principe que l'on s'est accoutumé de tout temps, à appeler de ce nom dans l'Eglise (toute proportion gardée), des objets purement matériels aussi, mais rendus à jamais vénérables aux yeux des fidèles, par le divin contact de la personne du Fils de Dieu, pendant les jours de sa vie mortelle. La Sainte Crèche, la Sainte Etable, la Sainte Tunique, le Saint Suaire ; voire même ces autres objets si vils en eux-mêmes, et qui furent employés si criminellement sur la personne adorable du Sauveur pendant sa passion, comme instruments de supplice ; la Sainte Lance, les Saints Clous, la Sainte Eponge ;et ce Sainte Couronne enfin, jadis si fort honorée par le grand S. Louis.

Comment se fait-il que vous n'ayez pas songé à tout cela ? Car au lieu de ces pieux rapprochements, oubliant tout à coup, non-seulement le sage principe de solution, par lequel vous aviez commencé, que cette qualification de *saint*, ne regarde pas proprement la sainteté de la personne, mais sa dignité, et oubliant même ici la dignité d'homme, laquelle après tout, nous est commune à tous, vous prenez plaisir à répéter après votre adversaire, certaines expressions que vous soulignez à dessein, à cause qu'elles sont en effet insolites, comme le *Saint Carrosse* ou les *Saints Chevaux*, si toutefois l'usage va jusque là, vous osez bien demander cyniquement en face du public, en quoi de telles expressions pourraient répugner plus que celle-ci : *l'honorable Dessaulles* !...Comme si, de par vous, il pouvait être permis de mettre sur le même pied, L'HOMME et L'ANIMAL...Et de quel droit, Monsieur, L. cette insulte à tout le monde ?...Et depuis quand est-il permis de pousser l'insolence jusque là ? .....
.....

Même Page 64, ligne 30. C'est encore une fois la *bêtise qui excusera devant Dieu* la doctrine de M. D.—Quelle incroyable prédilection pour ce vilain mot !...

Page 65. Toujours l'exagération : Un auteur dont votre imprimeur a rendu le nom méconnaissable, dit que : *Le Pape a droit aux mêmes honneurs que les Saints et les Anges.* Sans doute, il doit dire cela avec quelques correctifs. Vous, sans correctif aucun, vous n'y avez trouvé qu' une chose à redire, savoir que ce n'est *pas assez* : parceque, dites-vous (sans doute comme une nouveauté), *par ce que le Pape tient sur la terre, la place du Fils de Dieu, et que le Fils de Dieu est infiniment au-dessus des saints et des anges.* Qu'est-ce qui ne sait pas ces vérités ? M. D., que vous poursuivez le sait sans doute, mais il sait aussi que l'état des hommes encore voyageurs sur la terre, n'est pas l'état des saints et des Anges, qui sont dans le *terme*...et certainement c'est à cause de cette différence, qu'il trouve la proposition un peu forte.—Mais M. L. n'a garde de vouloir paraître supposer que la remarque de M. D., puisse avoir un sens raisonnable et soutenable.

Ibid. Toujours en vue, dites-vous, *de discréditer les papes, de les livrer au ridicule.* M. D., *écrit ce qui suit :* une pure sottise... ; mais que voulez vous dire ? que ce ridicule calcul n'a jamais été fait par personne et que c'est M. D., qui l'a inventé ?...dites-le clairement, et bornez-vous là ; il sera amplement réfuté. Ou bien cette niaise opération aurait-elle réellement occupé quelque cerveau détraqué, il y en a dans tout pays et dans tous les temps, au service de toutes les causes ; si c'est le cas, convenez-en et tout sera dit. Mais vous ne voulez pas être battu même à ce jeu de sottise, et vous vous donnez le plaisir de dire quelque chose de beaucoup plus plat encore, surtout de très-mal honnête, et ce qu est le comble....vous le trouvez *drôle* !

Page 68, ligne 3. *Ils ne faut pas*, dites-vous à M. D., *mettre au nombre des obstacles à la grâce, votre volonté bien arrêtée de trouver toujours en défaut les prêtres et l'Eglise.* Et vous ne craignez pas vous, M. L. que votre écrit qui fait profession (p. 6.) du plus souverain mépris pour votre adversaire, et où vous ne démentez pas un moment cette si chrétienne protestation, *n'oppose* chez lui *de grands obstacles à la grâce* ? Celui qui voit son frère tombé dans un abîme et qui, au lieu de lui porter une planche comme on ferait, au dire de l'Evangile, *pour un bœuf ou pour un âne*, lui jetterait tout ce qu'il pourrait sur la tête, encourrait une terrible responsabilité.

Page 69. *Souveraineté du Peuple.—Education.—Immunités ecclésiastiques.*

Vous n'y allez pas de main morte, M. L. Trois *légères* questions comme celles-là, traitées en deux pages ; certes ! ... Mais aussi quel coup d'œil !... et que vous jugez de haut ! ... vous avez raison de dire élégamment, page 70, ligne 6, que : *quand on n'est pas toqué, on voit cela par intuition.* Eh bien, quels sont donc ces principes lumineux qui vont trancher ces questions ?...

Vous commencez : *La souveraineté du peuple est un non sens, une absurdité.* (BON ! BEAU DÉBUT, aurait dit le Sosie de Molière !...) En effet, *si le peuple est souverain il commande.* (Vérité digne de La Palice) !...et vous poursuivez en vous rengorgeant à la façon de M. PRUD'HOMME : *Il n'est pas possible qu'il en sois autrement* : (BON !...) Mais ajoutez-vous brièvement pour mieux faire ressortir la puissante portée de votre argumentation, *A qui peut-il commander en vertu de sa souveraineté?* Réponse : *A lui-même..* C'EST ÉVIDENT ! *...Le voilà donc souverain et sujet de lui-même, ce qui répugne au plus haut dégré*—C'est fini; tout est dit. — Quelques subtils raisonneurs auraient pu dire, il est vrai, qu'ayant radicalement l'autorité dans son sein, lui-même a désigné quelques mandataires, qu'il croit les plus capables d'exercer cette autorité sur le reste de la troupe; mais c'est là une distinction trop subtile, et vous aimez mieux vous hâter de conclure, p. 70, ligne 17 : *Il faut être ignorant comme on l'est à notre époque, pour avoir inventé cette* BÊTISE *de la souveraineté du peuple.*—C'est bien en ffet ! tout est dit... Il n'y a rien de plus clair...Encore la *bêtise* toutefois : mais quel rôle elle joue dans toute votre brochure, cette *bêtise*, M. L. ! C'est votre monture à vous !...

Vous avez absolument voulu mettre, dès le début, votre adversaire à cheval; mais apparemment pour vous battre à armes égales, vous avez voulu y monter aussi, et en vérité (on vous l'a déjà dit), vous n'en descendez pas.

Ibid. lig. 23. (Le paragraphe suivant) : *Quelles que soient les paroles flatteuses*, etc...De la même force ! et concluant : *Donc mensonge et ce de la pire espèce, que ce prétendu principe de la souveraineté du peuple...*

Page 71. *Quant aux établissements d'éducation que le clergé ne contrôle pas, il est dans l'ordre qu'ils disparaissent.* Ne vous gênez pas M. L., parti comme vous êtes, vous irez loin...Il est surtout très-prudent et très-politique dans un pays mixte, où nous sommes entourés de protestants, il est très politique de dire qu'il faut que tous ces établissements d'éducation disparaissent ! Et quel est le fruit qu'on attend de cette parole ? Est-ce praticable ? Si ça ne l'est pas, est il prudent de le dire ?

Ibid. Les immunités ecclésiastiques.—On croirait de prime abord, que l'auteur va entrer dans la question. Mais il n'a inséré ce court article, que po avoir à y glisser encore quelques réflexions pénibles pour son adversaire.

Enfin, je vous laisse votre chapitre sur les Elections, objet sur lequel vous raisonnez à votre guise; quoique vous sachiez bien, que tous les évêques ne sont pas absolument d'accord sur la manière d'en parler au peuple : j'arrive à la dernière partie de votre pamphlet.

XII

Arrivent enfin à la page 74 (sur 100), des titres où commencent à poindre le Canada, et les noms de ses Evêques ; la *Comédie Infernale*, le *Nouveau-Monde*, le *Franc-Parleur*, l'Université-Laval, les Noces d'Or, etc.

Par la seule inspection du titre de l'ouvrage de M. Dessaulles, nous sommes portés à croire, que ces objets n'en fesaient pas une mince portion ; comme ils n'en ont pas fait une mince dans les troubles déplorables qui agitent depuis trop longtemps, tout le clergé de cette partie de la province, ce qui nous porte de plus en plus encore à présumer, que la soi-disant réfutation, est loin d'en être une.

Entrons cependant dans ces QUELQUES pages, et glanons y au moins quelques principes de solution sans doute forts, étendus, clairs, péremptoires et devant amplement suffire pour tout expliquer, tout réfuter, tout pacifier. On paraît convenir qu'il y a eu en Canada, *quelques* divergences d'opinion, entre les Evêques, quelques *discussions religieuses* (p. 74), mais on a soin de dire, *que l'Eglise tolère, permet, encourage* ces sortes *de discussions...* que *l'Ecriture Sainte nous déclare que bon nombre de questions ont été laissées à la dispute des hommes* (p. 75).

Que ces divergences d'opinion qui ont agité les esprits, n'avaient pour objet que quelques *faits laissés à l'appréciation des autorités ecclésiastiques. Que tous constamment d'accord sur les principes, n'ont pu différer que relativement à leur application; que quelques uns des prélats en cause n'ont pas eu l'avantage de connaître suffisamment les faits sur lesquels ils avaient à se prononcer ;* (BONS ÉVÊQUES !) *bien qu'ils aient cru, d'après l'exposé qu'on leur a donné, pouvoir porter leur jugement avec parfaite connaissance de cause* (p. 76).—Plus que bons ! —

Que NN. SS. l'Archevêque de Québec et les Evêques de St. Hyacinthe et de Rimouski, avaient reçu les félicitations de M. Dessaulles, pour avoir favorisé des opinions qui doivent finir, espère-t-on, par étouffer l'ultramontanisme en Canada ; (singulièrement flatteur pour ces prélats, mais qu'il en était tout autrement pour Mgr. de Montréal) *véritable représentant de ce même ultramontanisme... qu'on affectionne* [1] *dans notre pays,* éloge dites-vous, *le plus magnifique qu'il soit possible* de concevoir (p. 78).

Cependant M. L. e. l. r., ne fera pas dit-il aux *trois premiers de ces prélats, l'injure de croire que M. Dessaulles, les a bien jugés... quoique puissent donner à croire certains de leurs actes applaudis par les coryphées de l'impiété et du rougisme en Canada ;* (ADROIT !) *épreuve qu'ils subissent aujourd'hui devant tout le pays,*

1 On eut dû dire qu'on OUTRE et discrédite, dans certaine partie etc.

humiliation que Dieu permet sans doute pour épurer leur vertu (p. 79).—Douce charité !... et quelle onction de langage !...

M. Dessaulles, *peint la tempête*,—De LÉGÈRES discussions religieuses comme on a vu—*bien plus grosse qu'elle n'est en réalité ; il emploie pour cela des hyperboles outrées* (p. 79). *Ibid, il renchérit et renchérit au delà de toute expression, sur tout ce qu'ont été obligés d'écrire,* (OBLIGÉS) *pour défendre les droits de la vérité et de la justice*, tous *ceux que* M. Dessaulles, *incrimine.* Combien n'est-il pas injuste, ce M. Dessaulles, de *trouver blâmable, affreux, même horrible* (sic), *que des prêtres*,—la Société des écrivains catholiques—*usent à l'égard de leurs confrères*—qui doivent s'en trouver très-heureux !...—*d'un droit que la raison et la Religion reconnaissent et consacrent* [1] ; *et vous, sous prétexte de redresser leurs prétendus torts, vous allez accumulant injures sur injures, calomnies sur calomnies, ordures sur ordures* (p. 80).

Si *les discussions*—RIEN QUE CELA—*Offusquent tant* M. Dessaulles, il peut trouver assez de guerres à appaiser, dans d'autres sphères, et pour qu'il ne s'y méprenne pas, vous avez soin de les lui désigner : les *intérêts sordides, les odieux tripotages, les affaires de cuisine et parfois d'écurie ;* plutôt que de faire une *Guerre Ecclésiastique.*—Apparemment, c'est lui qui la fait !...

Ligne suivante, (p. 80) : *Quand les ecclésiastiques du Canada se sont fait ce qu'on a improprement appelé la guerre.*—IMPROPREMENT ne me parait pas *le mot propre* ; que faudrait-il d'avantage, pour que s'en soit une VRAIE ?—... *ils n'ont été mus que par le désir de s'éclairer les uns les autres* ; — QUELLE CHARITÉ ! — *de faire triompher ce qu'ils jugeaient le plus propre à produire le bien général.*—O DÉSINTÉRESSEMENT !—*Quelques uns ont pu se tromper...*— Mais en quoi a pu se tromper le parti qui, dans cette lutte d'écrits, n'a jamais rien ÉCRIT ; qui dans cette GUERRE, ne fait autre-chose que recevoir les coups ?—*Dieu seul jugera des intentions* (DE TOUS) *et de leur culpabilité*—OUI, CERTES !

Ligne suivante, toujours M. L., e. l. r., continuant à flageller M. Dessaulles : *Quant à vous, vous vous proposez tout autre chose que de servir la vérité et la justice, de rendre hommage à la charité chrétienne.*—AIT LATRO AD LATRONEM [2]— ... *Ce qu'on ne comprend pas, c'est que, nourrissant les plus criminels desseins, vous ne cessez point de vous vanter de modération, de justice et de charité.*—DESS., LUIGI-AND CO ! ! !

XIII

Page 81 : *Entrons maintenant dans quelques détails. A propos des affaires des MM. de Saint Sulpice avec Mgr. l'évêque de Montréal.*

1 ..... Vous leur fîtes, Seigneur,
En les croquant beaucoup d'honneur !...

2 MOLIÈRE dirait : " Ce latin-là a raison."

—Vous auriez mieux dit M. L. e. l. r., en mettant : A propos des affaires DE MGR DE MONTRÉAL, *avec* les MM. de St. Sulpice, ça fait une nuance...mais passons ! Avec vous au reste, moins de quatre pages vont élucider, arranger, trancher à tout jamais ces LÉGERS débats qui pourtant DURENT TOUJOURS.— ... je continue donc à vous citer, M. L., e. l. r., vous dites à M. Dess. : *vous avouez, que, dans le principe, Mgr. avait parfaitement raison d'exiger ce qu'il exigeait ;* tout ce dont *vous le blâmez* c'est *d'avoir persévéramment tenu a employer les moyens les plus propres à obtenir complète satisfaction.*—Mais, M. L. e. l. r., si M. Dessaulles trouve que Mgr. avait droit en principe, est-ce qu'à votre avis il doit trouver en même temps, que S. G., eût dû prendre les moyens les plus propres à lui faire manquer son affaire ? ... — Passons toujours !...

*Si vous étiez un homme de loi de quelque valeur....*C'est toujours M. L. e. l. r., qui parle à M. Dessaulles ; on sait pourtant que M. Dessaulles depuis nombre d'années, est praticien en matière de loi ; qu'est-ce qui sait ce qu'est M. L. e. l. r., qui se permet ici de prendre là-dessus son homme à partie ?... —... *vous comprendriez que quiconque a droit a la fin, à par là-même droit aux moyens d'arriver à cette fin.*—C'est clair, un enfant sait que, qui veut la fin, veut les moyens ; mais ça veut-il dire en morale, que la fin justifie toujours les moyens ?

Vous répliquez que Mgr. de Montréal a pris de mauvais moyens pour se réintégrer dans ses droits d'Evêque ; ... — Vous voyez, M. L. e. l. r., que M. Dessaulles paraît entendre lui, mieux que vous que la fin ne justifie pas toujours les moyens.—Il ne m'appartient pas, à moi, laïque, de prétendre aller au fond de cette question, et de juger Mgr. de Montréal ; il est vrai cependant qu'à l'appui de ses avancés, sur ce que les congrégations romaines auraient condamné les moyens employés par Mgr. de Montréal, et sur quoi Mgr. n'aurait pas voulu céder, M. Dessaulles *invoque*, dites-vous, comme c'est le cas en effet, *une lettre que Mgr. l'Archevêque de Québec, écrivait l'automne dernier*, d'où M. Dessaulles *conclut que Mgr. de Montréal, cherche des* " faux fuyants," *pour éluder les décrets de Rome, et que la* SOUMISSION *avec laquelle il semble les recevoir n'est ni* " franche," *ni* " loyale," *ni* " complète."

Et vous *ne niez pas*, dites-vous, vous, M. L. e. l. r, *que Mgr. l'Archevêque de Québec, a paru dire ce que* rappelle-là M. Dessaulles. Seulement vous ajoutez que : *l'accusation portée contre son vénérable collègue, serait si grave et si dénuée de fondement, qu'il n'est pas possible de croire*, que telle eut été l'intention de Mgr. de Québec. Et vous ajoutez : qu'il aurait eu grand tort d'imputer des faux fuyants à Mgr. de Montréal, puisque selon vous, les décisions de Rome sont toutes en sa faveur.

S'il en était comme vous affirmez ici si carrément, M. L., e. l. r., comment les choses ne seraient elles pas terminées depuis longtemps ? A qui ferez vous croire que tout est terminé, en

faveur de Mgr. de Montréal, lorsque les voyages à Rome se succèdent sans interruption[1] ? Ignorez vous que c'est la réflexion que l'on fait partout ? Je dis cela fort sommairement et sans demander aucune explication, au sujet de CERTAIN DÉCRET arrivé de Rome dans le temps, et jamais publié.

Vous concluez : *Une chose qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que Mgr. l'Archevêque de Québec peut se tromper sans que l'Eglise en soit ébranlée ou compromise.*—Que QUÉBEC PUISSE SE TROMPER, c'est ce qui ne faut PAS PERDRE DE VUE ; mais que MONTRÉAL LE PUISSE, c'est, nous venons de le voir, une accusation SI GRAVE, SI DÉNUÉE de fondement qu'il n'est PAS POSSIBLE DE LE CROIRE !

On a bien déjà vu des archevêques et même des patriarches, non seulement se tromper, mais s'opiniâtrer dans leur erreur, et l'Eglise, malgré leur défection, n'a pas cessé d'exister et d'exister telle qu'elle était[2]... MAIS MONTRÉAL, c'est autre chose !... Au reste, M. L. e. l. r, si vous vous gênez si peu à l'endroit des archevêques et des patriarches ; si c'est sans sourciller que vous en parlez si lestement, pourquoi votre sévérité appelle-t-elle à son secours tant d'injures, quand des assertions moins carrées arrivent sous la plume de M. Dessaulles ?

Continuons toujours ; M. L. e. l. r., à M. Dessaulles : *Vous vous constituez l'avocat des MM. de Saint-Sulpice, ce qui certes,*—croyez-vous devoir dire—*ne prouve pas en faveur de leur cause...* —Pourquoi moins que tout à l'heure en faveur de Mgr. de M. ?... *Et, jouant ce rôle pour le moment, vous ne pouvez manquer de porter un jugement quelconque sur la* Comédie Infernale.—Mais, comment voulez-vous qu'il n'ait pas été porté des jugements sur la *Comedie Infernale* ; ouvrage dont l'odieux n'est surpassé que par les efforts qu'à mis à le répandre, le parti qui, en la composant, en a pris sur lui l'infamante responsabilité ? M. Dessaulles, dites-vous, n'*hésite pas d'abord à proclamer que les faits rapportés dans cet œuvre, ne sont pas du tout prouvés.* Vous vous trompez, M. L. e. l. r., ou plutôt vous trompez le public en fesant entendre que M. D. lui, se trompe en ne prenant pas pour prouvées, les infamies dont l'Esprit de l'Enfer seul a couvert 532 pages. L'instinct public a depuis longtemps fait justice, de cette œuvre de ténèbres, et sait à qui infliger la honte des inventions qu'elle renferme. Vous avez l'effronterie d'ajouter : que tout est VRAI *qu'il y a* SURABONDANCE DE PREUVES *dans cette* Comédie, *et que c'est si bien le cas, que ne pouvant l'attaquer de front on en est réduit à la calomnier.*—Vous avez conscience, M. L. e. l. r., du sentiment qui vous a inspiré ces lignes : et vous savez que VOUS MENTEZ !

1 On connait ces paroles tombées de si haut : " Neuf voyages sur mer, entrepris par une princesse, malgré les tempêtes ; l'océan étonné de se voir traversé tant de fois en des appareils si divers, et pour des causes si différentes ! —Variante : *Toujours dans le même appareil et pour les mêmes causes.*

2 Remarquez bien lecteur, que ces lignes ne sont pas de M. D., mais bien de *M. L. e. l. r.* ; on pourrait aisément s'y tromper ! ...

La production détestable, que des consciences éhontées s'efforcent de soutenir et de populariser, qui sera éternellement la honte infligée à l'Eglise du Canada, à cette époque, se cache malgré ses auteurs. Il y a des livres qui ont ce sort de faire honte à qui les porte. CALOMNIER votre *Comédie*, dites-vous, dites plutôt la *Calomnie* elle-même. Il n'est au pouvoir de personne de le faire. Ceux qui l'on écrite, savent bien que des mémoires réfutant les imputations dont on chargeait autrefois des hommes trop vénérables pour qu'on eût osé divulguer ce qu'on en écrivait sous le secret, sont actuellement étalés à Rome et garantissent de toute atteinte la compagnie qu'on veut vainement flétrir aujourd'hui. Mais quand ces avancés, ou dementis ou réduits à leur valeur, eussent été des vérités, quelle justice pourrait-il y avoir d'en charger aujourd'hui des personnes dont le plus grand nombre n'étaient pas nées alors, et dont tous, à peu près jusqu'au dernier, de ceux qui composent maintenant la maison colomniée, ne sont ni moins ignorants, ni moins révoltés de ces inventions, que le public à qui on cherche à les faire croire.

XIV

Ces mêmes auteurs n'ignoraient pas le magnifique témoignage donné par Sa Sainteté le Pape Grégoire XVI, d'illustre mémoire, dans lequel le Saint Père se plaît à reconnaître les éminents services rendus à la Religion par la maison Saint Sulpice, la recommandant par les termes les plus forts et les plus chaleureux, à l'Evêque de Montréal ; témoignage qui a autant plus de poids et de signification, qu'il suivait immédiatement les faits qui font l'objet de ces mémoires, et dont on ne cesse de charger les membres composant aujourd'hui, c'est-à-dire CINQUANTE ANS après les dits faits, le Séminaire de St.-Sulpice de Montréal.

Pour éluder la force de ce témoignage on a bien osé dire, qu'il avait été extorqué au Saint-Père à force d'importunités, et accordé par lui au Séminaire, *ad duritiam cordis*, pour les satisfaire à toute force et que partant, le Séminaire ne pouvait pas beaucoup s'en prévaloir aujourd'hui : comme s'il n'avait pas au contraire, d'autant plus de poids, qu'il était plus voisin des événements qui sont à peu près tout ce qu'on peut trouver de griefs, à opposer au Séminaire. Et quelle bonne foi de publier en ce moment de nouveau et sous différentes formes, ces mémoires anciens sans en mentionner les réfutations, ni tenir non plus le moindre compte du témoignage dont on vient de parler, autrement que pour travailler à l'énerver ?

On sait bien par exemple, qu'entr'autres *vérités* énoncées dans quelqu'un de ces mémoires [1], il est dit quelque part : " Que si

1 Mémoire de Mgr. Provencher, page 3.

" la Maison de Montréal, n'avait pas ses grands biens, les " prêtres français ne seraient pas si empressés d'aller au Canada, " malgré l'Evêque diocésain."— Ceci évidemment doit être une vérité, et doit l'être toujours ! C'est nécessairement le motif toujours vrai, qui attire hors de chez eux, loin de leurs familles, les prêtres français qui s'expatrient; il ne peut pas y en avoir d'autres raisons, il n'y en aura jamais, c'est écrit d'avance, il faut qu'il en soit ainsi... Passons !...

Si M. Dessaulles, reproche à l'auteur de la Comédie *de flétrir publiquement des prêtres honorés de l'estime de tous*,—M. L. e. l. r., répond que c'est complètement faux ; que *si ces Messieurs sont flétris, ils ne doivent accuser qu'eux-mêmes, car enfin la* Comédie *ne renferment rien autre chose à leur charge que leurs propres actes....*—Elle renferme toutes les inventions des démons—*actes ramassés*—belle expression !—*là où chacun pouvait les prendre, dans le domaine public.* Fausseté impudente ! vous le savez bien, M. Luigi, qu'ils n'ont été tirés que d'écrits privés, soigneusement soustraits au domaine public, gardés sous clef pendant un demi-siècle et dont la divulgation aujourd'hui, avec le secret sur les écrits du temps qui les réfutent, constitue une honteuse et directe violation de l'honneur. Et qui assurerait le public qu'ils soient restés et publiés intègres ? Quand on SOUSTRAIT LA DÉFENSE, n'est-on pas capable de FALSIFIER L'ACCUSATION ?

M. L., e. l. r., ajoute : Qu'*il était juste, même nécessaire que, dans un débat, qui a ému la majeure partie du pays par la seule indiscrétion des MM. de St. Sulpice, quelqu'un prit la défense de Mgr. et fit envisager les faits sous leur vrai jour.* Autant de faussetés que de mots.—En effet n'est-il pas évident que toute indiscrétion n'a pu venir que de ces Messieurs, eux qui n'ont jamais rien écrit, rien publié pour le public ? dont on cache soigneusement les défenses ; et qu'il fallait que quelqu'un prit celle de Mgr. de Montréal, évidemment attaqué par eux, et cela par le moyen honnête et surtout très-innocent d'une *Comédie Infernale*: le tout pour faire voir les faits sous leur VRAI jour (p. 82) ?...

Page 83.—Pauvres prêtres du Séminaire, *tombés sans doute pour vous relever*, M. L. e. l. r., vous fait la faveur de ne pas vous mettre absolument au rang de JUDAS ! ! !... —Et encore ces Messieurs ne sont pas *des prêtres véritablement en révolte contre leur évêque et dignes d'interdit* ; ils ne *lui ont que refusé, relativement à eux, illusionnés par de dangereuses doctrines qu'ils ont* PU CROIRE —ces bons Messieurs !—*exemptes d'erreur, l'exercice de toute sa jnridiction.*—Où et quand s'il vous plait, M. L. e. l. r., ?

Mgr. de Montréal, reconnaissant que ces prêtres valaient infiniment mieux qae plusieurs de leurs idées, a pu et même dû leur donner des éloges quand ils opéraient le bien,—Peut-être QUELQUEFOIS, de temps en temps, PROBABLEMENT !—*les qualifier même de prêtres* saints *et* zélés...—Ce qui ne veut NULLEMENT dire qu'ils le soient ! — ... *tout en travaillant patiemment et paternellentent*—(CARESSES DE FAMILLE !)—*à les débarrasser du funeste bagage...*—(D'IDÉES) *qu'ils*

portaient. Voudrait-on, *que la charité ne fut qu'un vain mot* (p. 83) ? — Oh ! non ! Mes CHARITABLES !

Page 84.—Ces Messieurs auraient eu de la peine à se débarrasser d'eux-mêmes... *Mgr. de Montréal en véritable évêque qu'il est,* —SANS DOUTE !—*a compris cela ;* — PARFAITEMENT !—*Il n'a rien voulu brusquer ;* — NON !—*mais il a usé d'une grande douceur*— GRANDE !—*et de beaucoup de longaminité*—BEAUCOUP !—*à l'égard des MM. de St. Sulpice, sachant encore une fois...*—Que vous êtes bon, M. L. e. l. r., de le dire DEUX FOIS !—*qu'il n'avait point affaire à de vrais coupables.*—PAS SUR, car St. Pierre au moment où vous le prenez pour les lui comparer, le fut passablement !... p. 83), — *Mais à des fils trop pleins, sans le soupçonner,*—(Que de bonté, M. L. e. l. r.. !) *de leurs propres manières de voir.* Parfois *lorsque leur résistance, a pris des proportions qui la rendaient intolérable.*—(PECCADILLE ! Mais toujours où et quand donc ?...) *il a fallu leur ouvrir les yeux....* — Quoi de plus juste ?—

Les écrivains catholiques s'ils disent parfois des choses peu agréables aux prêtres et aux évêques...—MM. les écrivains catholiques ont une étonnante juridiction ; jusqu'aux évêques qui sont de leur ressort, et doivent accepter avec humilité, leurs corrections : ce sont parfois de jeunes écervelés de dix huit ans !—*ils le font uniquement par devoir.*—Par mission d'en haut sans doute ? Voyez cependant la tournure qu'ont prise parfois quelques uns de ces Messieurs, les plus choyés par la SOCIÉTÉ DES DITS ?... — *tâchant toujours, en obéissant à leur conscience,*—(SI TIMORÉE !)—*de ne blesser en rien les plus strictes convenances ;*— Travestir seulement, les Prêtres du Séminaire en démons !... rien qui sorte des lois de la plus STRICTE convenance !—*ils n'ont pour but que d'avertir ceux qu'ils* AIMENT *de toute leur âme...* — Ce dernier trait est digne de couronner toute la pièce. S'il faut, Messieurs, qu'être transformés en démons, soit une preuve de votre suprême tendresse, volontiers on peut vous en faire grâce, mais du reste en ce cas, que ferait donc votre haine ? ? ? ...

Vous voudriez enfin *amener ces Messieurs, insensiblement, non seulement à briller d'un vif éclat dans le temple du Seigneur, mais à en être les colonnes vivantes.*—Ces Messieurs, pourraient très-bien vous répondre : Merci, Messieurs, de vos souhaits ; nous savons de quels cœurs ils partent !

Vous répétez, en finissant ce beau chapitre, que vos *reproches et vos attaques* contre les prêtres et les évêques, *ne sont au fond que de charitables avertissements...* — Prenez pour vous ces mots que vous adressez à M. Dessaulles, (p. 85): *Hypocrite ! oui, il faut que vous soyez pris de vertige pour voir les choses de cette façon !*

XV

Dans le chapitre suivant, consacré à la lettre de Mgr. l'Archevêque de Québec aux journaux de son diocèse, appliquant au *Nouveau Monde* et au *Franc-Parleur*, l'avis du Cardinal Barnabo, " aux feuilles catholiques du pays," d'être plus modérés dans leur polémique religieuse, *ce qui* dites vous, *incriminait indirectement Mgr. de Montréal,* vous ne craignez pas vous, d'incriminer DIRECTEMENT Mgr. l'Archevêque de Québec, lorsque vous dites qu'*en traduisant* ce document, *le vénérable prélat crut ne devoir pas s'astreindre à en donner rigoureusement le sens...* Et que voulez-vous qu'on voie en cela, autre chose qu'une imputation de FAUX ?

N'est-il pas de toute vraisemblance que si le Cardinal Barnabo fesait quelques recommandations aux Evêques, par rapport aux journaux de leurs pays, ce devait être évidemment, pour ceux qui sont leurs organes avoués ?

Or, il n'y a bien évidemment dans tout le pays, que le seul *Nouveau-Monde*, qui soit réputé et soit en effet l'organe officiel et reconnu de Mgr. de Montréal : ayant son écho fidèle dans le *Franc-Parleur* 1. Aussi n'avez-vous pu empêcher le public de voir plus qu'un acte de grande et suprême condescendance, dans le silence de Mgr. l'Archevêque de Québec, après cette belle réplique de Montréal. Et cela d'autant plus qu'on n'en est pas réduit sur ce fait à de simples conjectures.

Au reste, on prend de ce différend occasion pour rappeler le fait mentionné aux Epîtres de St. Paul, où cet Apôtre reprit St. Pierre, son supérieur, pour un objet intéressant non la foi, mais purement une affaire de discipline. On donne volontiers à Mgr. de Montréal le rôle de St. Paul, (de l'inférieur,) et à Mgr. de Québec, celui de St. Pierre, (le supérieur ici repris,) toujours afin de soustraire Mgr. de Montréal, à toute erreur ou faute possible ; car, à part cette circonstance, jamais une seule fois, dans tous les écrits, articles de journaux, brochures, etc., où l'on a pu mettre en contact ces deux prélats, on n'a fait la moindre allusion à leur rang respectif dans la hiérarchie ; mais bien au contraire, on a constamment affecté de faire ressortir,comme il les a véritablement l'âge, l'ancienneté, le long exercice, la priorité dans l'épiscopat, etc., etc., qui lui donnent le pas sur son confrère.

1. Et puis, Mgr. l'Archevêque arrivant de Rome, ne connaissait-il pas à fond la pensée intime du Cardinal Barnabo ?

XVI

Il est de toute nécessité encore de trouver M. Dessaulles dans le faux, comme on l'a d'ailleurs trouvé partout, dans ce qu'il dit sur les procédés respectifs des prélats de Québec et de Montréal, au sujet de l'Université-Laval. Mais ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que toujours, à l'exception du seul évêque de Montréal, tout le monde, laïques, prêtres, évêques, archevêques morts ou vivants, recteurs, visiteurs de l'Université, professeurs, etc., etc., en définitive jusqu'au Pape, dont on a bien soin de restreindre l'infaillibilité sur les questions de fait, pages 88, 89, 90, 91 et 92; qui ne sont autre chose, que le développement de ce que mentionne cette longue et courte phrase ; TOUT LE MONDE en un mot, sciemment ou non, volontairement ou non, s'est trompé ou a trompé ! ! ! !

L'UNIVERSITÉ a mal fait son devoir, mal surveillé l'enseignement de ses PROFESSEURS, n'en déplaise à M. LE VISITEUR, (quel est-il je l'ignore, mais que l'on ne manque pas néanmoins de qualifier toujours du titre de *vénérable* p. 89) ; tout en disant dans le même paragraphe, que non-seulement la négligence mais aussi *l'amour propre, qui se glisse habilement partout,* (OUI, PARTOUT !) *sans qu'on s'en aperçoive.*—(Oh ! oui, M. L. et le reste, vous dites bien ici, tout en pensant à d'autres !...)—*assez souvent, a poussé à défendre et à maintenir ce qui doit nécessairement être réformé* ;

Défunt MGR. BAILLARGEON, *qui ne se pique pas* beaucoup de *délicatesse* tant à Québec qu'à Rome ; à Québec, *où il ne perd pas son temps pour obtenir des* PRÉLATS *ses confrères, des lettres favorables à ses vues ;* à Rome où il conduit tranquillement et sans l'*informer de rien*, Mgr. de Montréal, à la Propagande où il lui a d'avance, fermé les voies à tout succès ; plus tard, Mgr. l'Archevêque TASCHEREAU, se prévalant de décrets anciens, aussi insidieusement obtenus, recevant des réponses à des questions infidèlement posées, le CARDINAL BARNABO surpris, la toute bonne foi du ST. PÈRE lui-même, en défaut ; que dis-je !...mouvements sur mouvements, requêtes, pétitions, demandes par signatures, tout au besoin, jusqu'aux récentes démarches auprès du pouvoir civil, tout dans l'ordre, tout expliqué, tout justifié, rien que de LÉGAL d'un côté ; tout CENSURABLE de l'autre ; voilà le résumé de cette question telle qu'il résulte de vos avant-derniers chapitres.

C'est dans la même page 93, qu'on trouve cette belle ligne : que s'il y a du *blâme à déverser sur quelqu'un dans cette affaire* (l'Université), *ce n'est pas sur Mgr. de Montréal, mais uniquement sur le défunt Archevêque de Québec, Mgr. Baillargeon, qui n'a pas agi à Rome avec la loyauté qu'on était en droit d'exiger de lui.*—

Et quant aux tribunaux mal informés par lui, il n'y avait pas à se gêner pour décliner leur jugement. Jadis aussi, les hérétiques condamnés par les Conciles ou les Papes, en appelaient aux Conciles ou au Pape mieux informés.

Je ne prétends pas relever encore dans ces mêmes chapitres bien d'autres traits aimables, par exemple ; que si M. B. PAQUET, Membre du Séminaire de Québec, et professeur de droit canon à l'Université-Laval, a obtenu une approbation si complète et des éloges si flatteurs, pour son écrit sur le " Libéralisme, " de la part des savants RÉDACTEURS de la *Civiltà Catholica*, revue qui à Rome, fait autorité ; il lui a fallu pour cela les tromper (p. 93). —Toujours des gens qui trompent ou se trompent !...

XVII

A propos des Noces d'Or, de Mgr. de Montréal, il a bien fallu faire l'éloge obligé des sermons de MM. l'abbé Alexis Pelletier, et du Père Braun : cela coulait de source; c'était la partie importante de cette fête. Que vous font les réclamations universelles de tous les partis? Il y a longtemps que vous avez fait justice de tout cela ; vous qui ne faites rien sans parti pris, ni sans la GARANTIE implicite de la plus INVIOLABLE INFAILLIBILITÉ, en matière de conduite, aussi bien que de doctrine ; vous jugez tout cela souverainement et sans appel.

XVIII

CONCLUSION

Faiblesse, Suffisance, Morgue, Fatuité, Maladresse, Ton ignoble, Inutilités prises pour discussion, Pauvretés en Raison, en Savoir, en Philosophie, en Logique, j'oserais presque soupçonner en Théologie, et tout cela au service de la Meilleure Cause : Soi-disant Réfutation de QUELQUES PAGES d'un pamphlet condamné comme répréhensible et soustrait à la lecture, par ordonnance *sub gravi* ; tout cela AVANCE PEU les affaires.

RÉFUTATION N'EST POINT FAITE : ELLE EST TOUTE A FAIRE.

UN FAILLIBLE,

Contre une Légion d'Infaillibles.

ERRATA

POUR L'INTELLIGENCE DU PAMPHLET DE M. LUIGI.

Page	4,	ligne	3,	au lieu de *quelque,*	lire :	quel que.
"	4,	"	14,	" *que n'ait,*	"	qu'ait.
"	4,	"	21,	" *le voila partit,*	"	parti.
"	5,	"	32,	" *quelque,*	"	quelle que.
"	6,	"	7,	" *St. Paul,*	"	St. Jean.
"	7,	"	2,	" *que vous n'ayez,*	"	que vous avez.
"	9,	"	23,	" *per hænc,*	"	per hæc.
"	9,	"	24,	" *Dei estis,*	"	Dii estis.
"	12,	"	34,	" *composé,*	"	composée.
"	12,	"	35,	" *d'ici à longtemps,*	"	d'ici longtemps.
"	20,	"	9,	" *conféré,*	"	conférée.
"	20,	"	14	" *ommes,*	"	omnes.
"	20,	"	15,	" *evangelicum,*	"	evangelium.
"	20,	"	17,	" *ne peut se tromper ni nier*[1]		
"	20,	"	26,	" *nous enseignera,*	lire :	vous enseignera.
"	21,	"	14,	" *ferræ,*	"	ferreâ.
"	21,	"	14,	" *tamquam vos,*	"	tamquam vas.
"	23.	"	31,	" *ce n'est pas en vain,*	"	ce n'est pas impunément.
"	26,	"	18,	" *forcé.*	"	forcée,
"	28,	"	26,	" *ne peut lui permettre,*	"	ne peut permettre.
"	29,	"	16,	" *non pas,*	"	et cela.
"	30,	"	19,	" *avoir enfouie,*	"	avoir enfoui.
"	30,	"	23.	" *vous avez péchez,*	"	vous avez pêché.
"	30,	"	30,	" *imprudence,*	"	impudence.
"	31,	"	25,	" *croit,*	"	croie.
"	33,	"	1,	" *vous me permettez,*	"	permettrez.
"	33,	"	19,	" *dispose que,*	"	ordonne que.
"	34,	"	1,	" ——,	"	non seulement.(omis.)
"	44,	"	15,	" *imprudentes fraude,*	"	impudente fraude.
"	47,	"	28,	" *au font,*	"	au fond.
"	49,	"	19,	" *région de moines,*	"	légion de moines.
"	57,	"	5,	" *Cataphyges,*	"	cataphryges.
"	57,	"	11,	" *Apollinaire,*	"	appolinaire.
"	57,	"	17,	" *Nicholas, (orth. angl.)*	"	Nicolas, (orth. franç.)
"	58,	"	10,	" *moins de rigueur,*	"	de vigueur.
"	59,	"	20,	" *bulles qu'on nous présente comme consciences catholiques*[2]		comme...consciences.
"	66,	"	9,	" *le simpiternel,*	lire :	sempiternel.
"	71,	"	9,	" *en doctriner la jeunesse*	"	endoctriner.
"	72,	"	26,	" *Nos conciles n'inovent*	"	n'innovent.
"	75,	"	35,	" *opinions que vous déployez,*	—	déplorez.

[1] On regrette de ne pouvoir en aucune manière, soupçonner, ni suggérer ce qu'a voulu dire Mr. Luigi.

[2] Mot omis, que nous supposerions être *les guides, etc.* Il faut quelquefois le fil d'Ariane, pour guider dans ce labyrinthe.

Page 76,	ligne 8,	au lieu de	*être voué dans,*	lire :	versé.
" 77,	" 12,	"	*ne le doit pas même,*	"	ne le doit même pas.
" 78,	" 10,	"	*c'est ni plus ni moins,*	"	ce n'est.
" 80,	" 13,	"	*vous avez prêchez,*	"	prêcher.
" 85,	" 19,	"	*fruit de l'abîme,*	"	puits de l'abîme
" 86,	" 18,	"	*que ne la faite vous,*	"	faites vous.
" 86,	" 24,	"	*auriez vous négligez,*	"	négligé.
" 86,	" 34,	"	*bien qu'il n'est guère besoin*	—	n'ait guère.
" 87,	" 7,	"	*quelle suite pouvaient avoir un acte,*	lire ;	pouvait.
" 88,	" 33,	"	*sous l'égide,(terme de guerre)*	–	contrôle, direction.
" 89,	" 10,	"	*fait pénétrer,*	lire :	faire pénétrer.
" 89,	" 23,	"	*l'on en est pas surpris,*	"	l'on n'en est.
" 89,	" 27,	"	*il ne croyait,*	"	ils ne croyaient.
" 89,	" 34,	"	*entre parenthèse,*	"	parenthèses,(puisqu'il y en a deux.)
" 90,	" 14,	"	*ils s'escomptent,*	"	ils s'abstiennent
" 92,	" 27,	"	*ne se traiterait avant,*	"	ne se traiterait pas.
" 93,	" 9,	"	*en drait,*	"	en droit.
" 93	" 31,	"	*pas du tont,*	"	pas du tout.
" 95,	[illegible]	"	*l'a jamais prétendue,*	"	prétendu.
" 98,	[illegible]	"	*imprudentiam,*	"	imprudentium.
" 99,	" [illegible],	"	*voudrez bien avouez,*	"	bien avouer.
" 99,	" 32,	"	*je puis affirmez,*	"	puis affirmer

s.

.

u'il

s.